48e Année — 1934 — N° 9

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

Samedi 3 Mars 1934

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Defense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
205.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.

ECHOS

NOTRE DETTE s'est alourdie de 23 milliards dans les dix-neuf derniers mois de 1932-33. L'Etat a dépensé par mois, pendant ce temps, 1.200 millions de plus que ses ressources. Pouvons-nous continuer... le compte de l'Etat à la Banque de France ne dépassant pas 18 millions? C'est comme si un particulier, qui dépense 50.000 francs par an, avait en poche 18 francs pour le mois prochain !

⁂

BELIERS DE LA CHARMOISE : Le Syndicat des Eleveurs mettra en vente le 26 mars un grand nombre de béliers inscrits au Flock-Book. Demandez le catalogue à M. Moinet, secrétaire du Syndicat, à Montmorillon (Vienne).

⁂

CONCOURS CENTRAL CHEVALIN : Le Concours central d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine françaises, se tiendra à Paris, Parc des Expositions, du mercredi 4 juillet au dimanche 8. Les engagements devront parvenir au Ministère de l'Agriculture (Direction des Haras, 3e Bureau) avant le 1er mai, terme de rigueur.

⁂

ON FUME... Les quantités de tabac fabriquées en France en 1932, ont atteint 54.121.700 kilogrammes, pour une somme de 4 milliards 455.299.424 fr. 55. Si les tabacs à mâcher et à priser accusent une baisse de 5 %, et les cigares de 10 %, les cigarettes accusent, par contre, un accroissement de 75.000 kilos !

⁂

LE CONTROLE LAITIER est en progression constante en Allemagne. Le nombre de Syndicats de contrôle est passé de 207 en 1908, à 2.897 en 1933. Le nombre des vaches contrôlées représente plus de 10 % de l'effectif total.

Assemblée générale annuelle de la Confédération des Producteurs de Lait

L'assemblée générale annuelle de la Confédération générale des Producteurs de lait se tiendra **jeudi 15 mars, à 14 heures précises, Salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris.**

Ces importantes assises seront consacrées à l'examen de la situation laitière et des possibilités d'amélioration de ses débouchés.

Au moment où la production laitière court les plus graves dangers du fait d'une surproduction inconsidérée et de plus en plus grandissante, l'intérêt d'une telle manifestation ne saurait échapper aux producteurs.

Tous sont invités à venir nombreux assister à ces débats, d'où devra sortir des décisions graves et essentielles pour l'avenir de la production laitière.

Pour une Politique familiale

« Le gouvernement s'est appliqué à donner aux jeunes ménages des possibilités de vivre et aussi d'élever des enfants. Il avance aux jeunes mariés des sommes nécessaires pour s'installer et les acquisitions qu'ils font dans ce but sont exemptes d'impôt sur le chiffre d'affaires. La dette se réduit en proportion du nombre d'enfants issus d'une telle union et elle est anéantie entièrement après la naissance du quatrième enfant. Ces mesures ont, d'autre part, contribué dans des proportions importantes à la réduction du chômage en donnant du nouveau travail aux industries de l'ameublement et des objets de ménage. »

Il ne s'agit pas de la France. Il s'agit de l'Allemagne, et ces lignes sont extraites d'une étude de M. Spindler dans la « Revue d'Economie sociale et rurale ».

Puisse une politique familiale s'instaurer aussi dans notre pays, qui se meurt lentement d'un individualisme aussi erroné dans son principe que destructeur dans ses effets !

A propos des Cours de la Viande

Lettre ouverte à M. le Préfet

Le Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

A Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure, Nantes

Monsieur le Préfet,

Les cours du bétail sur pied viennent encore d'être l'objet d'une baisse profonde. Nous vendons en ce moment les animaux les meilleurs à vil prix et les ordinaires trouvent à peine preneur.

Et cependant les cours de la viande aux étals des boucheries de détail, dans les villes comme dans les campagnes, ne baissent pour ainsi dire pas.

Les campagnes sont très irritées. Il leur faut acheter cher ce qu'elles vendent que très bon marché. Chose grave, bridée par le malaise financier et les hauts prix relatifs du détail, la consommation de la viande n'augmente pas

Pour désencombrer ce marché, si surproduction il y a, un débit important ne serait-il pas souhaitable ?

Vous aviez eu l'heureuse initiative, au cours de ces dernières années, de provoquer la constitution d'une Commission interprofesionnelle pour l'établissement des barèmes des prix de vente aux consommateurs, producteurs, marchands bouchers s'y étaient fructueusement rencontrés.

Ne croyez-vous pas qu'au cours des heures qui passent de nouvelles conversations seraient nécessaires ?

Veuillez, Monsieur le Préfet, excuser mon importunité de défenseur des gens de la terre, et accepter l'expression de mes très distingués sentiments.

DE CAMIRAN.

Dénaturation des Blés

Le Ministère de l'Agriculture attire l'attention des Associations agricoles, des négociants et des particuliers qui se livrent à la dénaturation des blés dans les conditions prévues par la loi du 10 juillet 1933 et des arrêtés pris pour son application, sur la nécessité d'établir très régulièrement les dossiers à lui transmettre.

Plus de 60 % de ceux-ci doivent en effet être retournés aux intéressés, ce qui complique le service et entraîne un retard souvent important dans le paiement des primes.

Il importe donc de veiller à ce que chaque dossier soit complet et que notamment les pièces ci-dessous, sur lesquelles porte la majorité des irrégularités, soient établies correctement :

1° Les reçus des sommes versées pour l'achat des blés à dénaturer doivent être signés par le vendeur.

2° Toute expédition supérieure à un quintal doit donner lieu à un titre de transport (lettre de voiture, ou bon de livraison). Les titres de transport doivent être visés par le Directeur des Services agricoles du **lieu de destination.**

3° Les mémoires doivent porter l'indication de la banque à laquelle l'intéressé désire faire virer la somme qui lui est due. Le montant de cette somme doit être indiqué en **toutes lettres** au dernier alinéa du mémoire et non pas le lieu de la résidence.

4° Enfin les mémoires doivent porter un timbre fiscal de 8 francs ou être établis sur papier timbré au préalable (21×31).

Société des Eleveurs de la race Maine-Anjou

La réunion générale annuelle des membres de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou, aura lieu à Château-Gontier, à l'Hôtel de Ville, à 11 heures, le jeudi 8 mars 1934.

Ordre du Jour

Election du président et renouvellement d'une partie des membres du bureau.

Procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Comptes exercice 1933.

Questions diverses.

Au sujet des amendements calcaires

La vente de la chaux et des amendements calcaires est une des questions qui préoccupent en ce moment ceux qui, dans les Associations et Syndicats agricoles, se dévouent à la cause de la défense professionnelle des agriculteurs.

Il est anormal en effet de constater que si les engrais chimiques sont vendus à la culture selon leur richesse en éléments fertilisants, la vente de la chaux et des amendements calcaires (qui jouent un rôle indispensable dans l'assimilation de ces engrais par les végétaux) n'est pas réglementée.

On sait que la chaux n'est pas ce que l'on appelle en chimie un corps simple, mais un composé de carbonate de chaux assimilable et de matières inertes, pas assimilables, donc sans valeur, or un sac d'amendement calcaire ne vaut que par sa teneur en carbonate de chaux.

On a même vu de simples calcaires broyés vendus soit comme chaux active, soit au prix de la chaux active

Il résulte de cet état de choses des abus et les victimes en sont les cultivateurs.

LE PROJET EST A L'ETUDE

Souvent déjà les groupements agricoles, les syndicats spécialisés, les commerçants honnêtes eux aussi, ont demandé un projet de loi tendant à organiser la vente de la chaux au degré.

En 1931, M. Lenglen, directeur du Syndicat national de propagande pour développer l'emploi des engrais chimiques, consulté sur la question, avait répondu : « J'ai essayé il y a trois ans de faire aboutir ce projet de réglementation et j'avais documenté plusieurs parlementaires qui voulaient s'occuper de la question, mais je crois que l'Administration les a dissuadés de déposer un projet de loi dans ce sens en leur promettant que le nécessaire serait fait par voie de décret... mais depuis on attend toujours et le service compétent du Ministère de l'Agriculture a répondu que la question était à l'étude. »

Au début de 1932, un député de la Manche, M. de la Groudière, a soumis un vœu en faveur de la réglementation de la vente de la chaux au Groupe de Défense paysanne de la Chambre... et ce vœu a été conservé pour étude.

Un peu plus tard, M. de Kerouartz, député des Côtes-du-Nord, n'a-t-il pas posé, par la voie du « Journal officiel », une question sur ce sujet au Ministère de l'Agriculture ? Mais nous en attendons encore la réponse.

Pourquoi éprouve-t-on de telles difficultés pour une affaire qui paraît en somme si simple ? Nous nous le demandons et nous en marquons notre étonnement.

UN VŒU

Il serait désirable, afin d'obtenir un résultat à ce sujet, que les agriculteurs de toutes les régions de France formulent leur intention d'avoir enfin satisfaction en adoptant le vœu suivant :

« Les Agriculteurs de France,

» Considérant que les amendements calcaires sont offerts sur le marché à des prix très variables qui ne correspondent pas avec leur teneur en chaux assimilable ;

» Considérant qu'en particulier de simples calcaires broyés sont vendus, soit comme chaux actives, soit au prix de la chaux active ;

» Considérant que cette façon d'opérer cause un préjudice aux agriculteurs qui ne peuvent pas contrôler la valeur des différentes chaux qui leur sont offertes ;

» Considérant que cette absence de réglementation cause également les plaintes des commerçants honnêtes ;

» Emettent le vœu :

» Que les amendements calcaires soient vendus comme les engrais, suivant leur richesse en chaux assimilable ;

» Que la loi de répression des fraudes en matière d'engrais chimiques soit complétée dans ce sens. »

H. DE VILLOUTREYS,
Ingénieur-agriculteur E. S. A.

Un Brin de Causette...

Si y a une loi qu'on est ben forcé d'écouter, même quand y a point de gendarmes, c'est ben la vieille loi de « l'offre et de la demande » qu'a point été votée par des parlementaires et qui commande tout, qu'on le veule ou qu'on le veule point !

Dampuis des années on nous a chanté, su tous les tons, l'hyme à la production, à la rationalisation, à la télorisation, à la tandardisation (atchoum!) et pis v'la t'y pas qu'anhui y commençant à déchanter... su l'air de la retardisation. Autrement dit, c'est comme un automabile qui s'est avangé trop avant dans un impasse, l'est forcé de faire marche arrière. Le pus rigolo, c'est qu'ils appellant ça quand même le progrès — parfaitement, le progrès techenique, c'tui là d'obtenir autant de marchandises avec moins de dévenses, rapport à l'emploi des machines. Par malheur, on produit point pour amuser la galerie, ou pour faire des espériences, mais on produit pour vendre et c'est là le cassement de tête !

Y a des économistes distingués, qui rangent comme ça les progrès techeniques en trois groupes : 1° Ceusses qui augmentent la quantité de la production, coûte que coûte ; tant pis si y a manque à gagner, ou perte d'argent — 2° Ceusses qui produisent le même volume, ou la même quantité de marchandises, mais en diminuant les dépenses — 3° Ceusses qui réduisent la production en abaissant les dépenses.

Le premier système de progrès (augmenter terjours la quantité des produits) c'est c'tui là qu'est en honneur chez les Américains, qu'ont des esploitations agricoles industrialisées et mécaniquées, grandes comme pusieurs de nos départements réunis, avec moins de personnel qui a de monde dans une p'tite commune de chez nous. M'est avis que c'est le système qui sacrifie la qualité, au profit de la quantité ; c'tui là qui nous mènera p'tête ben à la culbute, à force de produire et de surproduire, sans avoir de nouvelles bouches à nourrir.

— Comment ! que j'entends dire un brave Môssieu, vous souhaitez d'arrêter la production, mais c'est un non sens ! Vous avez donc peur de mourir de faim, en produisant plus de blé, plus de viande, plus de beurre, plus de vin ?

— Dame mon brave Môssieu, que j'lui réponds comme ça, d'une façon comme d'une autre, le paisan qui travaille est terjours assuré de manger du pain, de se nourrir des produits de sa ferme... mais c'est p'têtre vous, un jour, qui sera obligé de serrer votre ceinture, rapport que vous n'aurez pu rien à manger et ça sera point de notre faute. Si nos produits se vendent pu, comment qu'on fera de l'argent pour acheter les mécaniques, les vêtements, ou ben les autres choses que vous fabriquez et que vous vendez. C'est joli de produire, mais on produit point par filantropie, on produit pour vendre et pour vivre. De par le monde, y a des milliers de bonhommes qui crevant de faim sur leurs montagnes de blés, de café, de riz, de sucre en poudre, ou de cacaouettes !

Mon Dieu, qu'on vit tout même à une drôle d'époque, comme si que le monde était à l'envers ! Aut'fois, on inventait des machines pour procuire davantage. An'hui, on va chercher des mécaniques pour réduire les frais, mais surtout pour ralentir la production, diminuer les rendements... Alors, allons y pour la marche arrière, si qu'on peut retrouver la bonne route !

maître Jeannot

Si votre intérêt est souvent méconnu, si satisfaction n'est pas toujours donnée à vos justes aspirations, c'est la faute de tous ceux qui, parmi vous, ne participent pas à la lutte commune.

Faites donc adhérer vos voisins et amis à notre grand Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Nous aurions intérêt dans nos fermes à élever quelques Moutons

Par suite de la mévente persistante de nos principales productions agricoles (céréales, pommes de terre, vins, gros bétail, etc...) nous ne devons négliger aucune source de revenus, si minime soit-elle en apparence, pour nous permettre de vivre et de « tenir » envers et contre tout, dans l'espoir de jours meilleurs. Remarquons, en passant, que les régions à monoculture (comme celles du Nord, du Midi, etc...) souffrent beaucoup plus de la crise actuelle que les régions à polyculture (comme la nôtre) où les exploitants, de par la diversité de leur production, arrivent, sinon à réaliser de bons gains, à vivre honnêtement et laborieusement, ce qui est appréciable de nos jours.

Suivant le vieil adage : « Ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier ». C'est un conseil de prudence qu'il est judicieux de rappeler. Cherchons à produire tout ce qui peut encore trouver des débouchés dans notre région, sur notre propre marché, voire au-delà. Pourquoi n'essayerions-nous pas d'élever quelques moutons dans nos fermes ? La viande de mouton s'écoulerait facilement dans la région nantaise, les bouchers étant obligés de s'approvisionner **fort loin en agneaux.** Quant à la laine, les prix ont certes baissés, mais nous trouverions néanmoins une petite source de revenus dans cette vente. Les petits ruisseaux ne font-ils pas de grandes rivières ? Pourquoi ne pas essayer prudemment cet élevage, non sur une vaste échelle ou de manière intensive, comme en certaines régions, mais en petit, en proportionnant le nombre de têtes de moutons à la grandeur de notre ferme.

Nous entendons d'ici les objections de certains lecteurs : notre pays ne convient pas à cet élevage — il y a trop de risques ; des maladies — nous manquons de logement — nous avons assez d'occupations par ailleurs — c'est encore une mise de fonds — M. Untel a bien essayé et n'a pas réussi, etc...

Il est bien certain qu'il n'y a pas d'exploitation sans mise de fonds, ni d'élevage sans risques, ni aléas. Les éleveurs de chevaux, de bovins, de porcs ou même de volailles le savent pertinemment. En élevage, plus que pour toute autre chose, ne réussit pas qui veut ; mais en réalisant certaines conditions, en persévérant, en mettant le plus grand nombre possible d'atouts dans son jeu, on est en droit d'espérer un résultat positif, un résultat qui paie, et c'est là l'essentiel !

Parlons tout d'abord de ce principe, que sans soins, sans hygiène, sans bonnes pâtures, nous n'aurons que des échecs avec l'élevage du mouton. Mieux vaut s'abstenir que de se lancer dans cette mauvaise voie. Les brebis négligées ne produisent rien et sont susceptibles de contracter bien des maladies ; dans le cas contraire, elles payent largement.

Le choix d'une race et son adaptation à notre sol et à notre climat sont les premières conditions à envisager. Nous aurons intérêt à rechercher une race précoce et prolifique, comme les moutons du Cotentin, de l'Avranchin, du Texel ou du Shropshire, qui permettent d'obtenir le maximum d'agneaux, par hectare d'herbage exploité. D'autres races pourront être préférées par nos éleveurs, suivant l'importance et le but qu'ils désirent poursuivre.

La question du logement devra ensuite retenir toute notre attention. Il ne faudra pas entasser les brebis dans des locaux trop exigus, sombres, mal aérés et surtout humides, dans un coin d'étable, comme cela se pratique dans certaines fermes. Le manque d'aération maintient les moutons en sueur, d'où une cause d'affaiblissement et une prédisposition plus grande aux maladies, lorsqu'ils sortent au pâturage. Il faut qu'il y ait un renouvellement d'air, à l'intérieur de la bergerie, au-dessus des animaux, pour éviter les exhalaisons chaudes et humides, qui suffoquent et nuisent à la santé. Le sol devra être imperméable, soit en maçonnerie de béton, soit en argile damée et corroyée à la chaux. L'humidité est la cause originelle de maladies graves chez le mouton, comme la cachexie aqueuse. L'imperméabilité de la bergerie empêchera l'infiltration des urines, qui confectionneront avec les litières un excellent fumier. Comme dimensions, il faut compter en moyenne un mètre carré par tête d'adulte et 0 m² 75 par agneau. Le bélier sera enfermé dans un box spécial.

On disposera les fourrages dans des râteliers, le long des murs. Dans des auges en pierre, en bois, ou en tôle galvanisée, on distribuera des betteraves, ou des topinambours, en mélange avec de l'avoine et du son. Durant la saison froide et pluvieuse, pour éviter la douve et la diarrhée, il ne faudra pas lâcher les brebis au dehors avant de leur avoir donné une nourriture sèche... Au moment de l'agnelage il sera bon d'augmenter la ration et de séparer les brebis, car les mères ne reconnaîtraient plus leurs petits et risqueraient de les étouffer. On les fera sortir ensuite par une belle après-midi, en veillant à ce qu'ils n'attrapent pas froid, ce qui pourrait entraîner leur mort. Vers l'âge de quinze jours à trois semaines, on coupera la queue des agneaux, à l'aide d'un bon couteau, ou d'un sécateur, et on cautérisera la plaie, soit à la teinture d'iode, soit avec un fer rouge. Plus l'agneau est jeune, moins l'amputation est douloureuse et plus rapide est la guérison. Avec quelques précautions et de bons soins, dès le début, on évitera toute perte et on obtiendra des agneaux forts et vigoureux.

Pour monter notre petite bergerie, nous achèterons à un éleveur sérieux quatre ou cinq bonnes brebis, même âgées, quelques agnelles et un bon bélier. Si nous possédons déjà des brebis, nous sélectionnerons les plus racées et les plus prolifiques et nous achèterons un bélier de choix, qui sera la clef de notre élevage.

Nous avons déjà cité, en ce Bulletin, l'exemple d'un troupeau de 20 brebis, dont cinq agnelles En élevant cinq agnelles chaque année, on renouvellera ainsi le troupeau tous les quatre ans, car on n'aura pas intérêt à conserver de trop vieilles brebis. Les quinze brebis pourront produire environ 25 agneaux, et les cinq agnelles, 5 ou 6, soit au total 30 agneaux, dont 27 ou 28 de réussis. C'est la proportion moyenne chez la race du Maine. Le principal sera de bien nourrir tous nos jeunes sujets, pour avoir, au bout de trois mois, des agneaux de 35 à 40 kilos, à point pour être vendus. Dans le courant du printemps, tous les mâles et les agnelles inférieures devront être livrés à la boucherie. Si on conserve des jeunes béliers, en vue d'en faire des reproducteurs, il faudra les séparer du troupeau vers la mi-juillet.

Une autre condition essentielle de réussite de notre élevage sera d'avoir de **bons pâturages**, sains et précoces, par une fertilisation rationnelle, complétée par des hersages et roulages, exécutés en temps opportun. On dit souvent que les moutons ne coupent pas l'herbe, ils l'arrachent. Les bêtes à laine, en effet, ont la réputation de tondre l'herbe goulûment et trop court et d'abîmer les pâtures. Il sera bon de diviser notre terrain en **petits paddocks**, séparés par des clôtures de fils de fer non barbelés, pour éviter cet écueil tout en obtenant une meilleure utilisation de l'herbe, qui sera broutée alors qu'elle ne dépasse pas dix centimètres. On fera passer les animaux d'un enclos dans l'autre, où ils trouveront toujours à leur disposition une herbe courte, aqueuse, riche en matières azotées, en matières grasses, en matières minérales et très assimilables Ces éléments jouent un rôle important dans l'alimentation du mouton. Pour obtenir une telle herbe de qualité, il sera nécessaire d'appliquer une fumure de base, acide phosphorique et potasse en hiver, puis de la compléter, en hiver et au printemps, par deux applications successives d'engrais azotés. Cette dernière opération, en mars, sera précédée et suivie d'un sérieux hersage, voire même d'un roulage. Nous ne saurions trop insister sur l'importance des pâtures, saines et nutritives, pour l'alimentation des brebis et des agneaux et pour le bon hygiène de notre troupeau.

Puissent ces quelques conseils encourager nos lecteurs à entreprendre cet élevage — prudemment comme il convient de le faire — et puissent-ils en retirer une source appréciable de bénéfices. Nous le souhaitons de grand cœur.

R. FAIVRE.

LA TRAGIQUE SITUATION DES TAILLIS

La mévente du bois de feu

M. Pierre Chaudé, expert forestier, a publié dans « Le Fermier » un document très intéressant sur la mévente des bois de feu :

6.140.000 hectares de nos forêts de France sur 10 millions d'hectares que nous possédons — soit à peu près les deux tiers des surfaces totales boisées, mais qui représentent pour les propriétaires particuliers les trois quarts des leurs environ (4.300.000 ha. sur 6.200.000 au total) — sont traités en taillis simples et en taillis sous futaies.

Les taillis simples, on le sait, avant guerre, donnaient avant tout des bois de feu ; le traitement mixte de futaie sur taillis donnait de la futaie, donc des bois d'œuvre dans les arbres abandonnés à l'exploitation, et des bois de feu dans les taillis. Or, si les bois d'œuvre malgré la crise, malgré la baisse, malgré la concurrence faite au bois surtout par le fer ces dernières années sont encore néanmoins vendables, les taillis, eux, demeurent de vente non seulement faible, non seulement souvent nulle, mais encore très souvent leur présence déprécie la valeur de la futaie de la coupe : tel est, en bref, la situation.

Le pourquoi de la chose est facile à comprendre. Avant guerre, bien avant guerre, le gros débouché des taillis était le bois de feu et le charbon de bois.

On arrive actuellement au « jour où le bois de chauffage ne sera plus employé que dans les campagnes les plus reculées, ou comme combustible de luxe par les classes les plus riches de la population ».

On doit cependant observer que les cotations des bois de feu en ville sont souvent prohibitives pour l'acheteur et nuisent à l'écoulement normal du bois de chauffage. Elles devraient, pour concurrencer le charbon, être extrêmement basses. Bien que le bois de feu soit une marchandise encombrante, que la main-d'œuvre soit chère et les impôts lourds, il semble que le prix de vente pourrait s'améliorer en baisse : on ne comprend pas pourquoi le propriétaire qui ne vend ses taillis (s'il les vend) que 2 à 5 fr. le stère sur pied, se les voit facturer, de retour à la ville... cinquante fois plus cher.

Ce résultat, cependant, qui paraît contradictoire, est la résultante des diverses causes dont les principales sont les frais de main-d'œuvre et les frais de transport, exorbitants par fer qui sont, à peu de choses près, ceux des tarifs des bois d'œuvre — dont cependant le bois de feu est le parent pauvre — : grevés d'une main-d'œuvre lourde, pour peu que la manipulation doive se faire plusieurs fois — parce que marchandise encombrante — de frais de transport élevés, d'impôts — et notamment de droits d'octroi — qui ne répondent plus à la valeur de la

marchandise, les bois de feu ont cessé de se défendre.

Cependant, la mévente grandissante des bois de feu bien que constatée, mais différée dans le temps, répartie sur de longues années, n'a pas fait grand bruit près des producteurs : c'est que corrélativement les taillis qui ne se vendaient plus comme bois de feu trouvaient leur emploi en bois de mines, comme étais de galeries.

Avant la crise, en 1929-1930, les taillis un peu partout en France possédaient des débouchés encore normaux : 1° En bois de feu et en charbon de bois, mais d'écoulement surtout local ; 2° En bois de mines ; 3° En petit bois d'industrie (bois de tournerie, bois de fente, etc.) ; 4° En produits accessoires : écorces, etc.

A cette époque, les taillis étaient partout à peu près vendables : tous ceux situés au nord de la Loire et même à 100 km. au sud de ce fleuve, privés de débouchés locaux, pouvaient remonter aux bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais ; ceux de Gascogne et d'Auvergne allaient aux mines du bassin de la Loire et du Midi ; ceux des Alpes trouvaient leurs débouchés naturels sur l'Italie, et ceux des Pyrénées sur l'Espagne ; en somme, dans l'ensemble et avec quelques années de pousse en plus, les vendeurs avaient retrouvé pour leurs taillis un débouché commercial — donc plus stable — celui des poteaux de mine, en remplacement de leur débouché, généralement local, des bois de feu. Ils perdaient au change sur leurs prix de vente : ils y gagnaient peut-être en stabilité.

Cette situation n'a pas duré. Quelle est l'actuelle ? Les bois de feu se défendent de moins en moins ; ils demeurent uniquement sur l'heure d'écoulement local ; ils sont concurrencés par la houille imbattable, par le gaz et l'électricité, par les gaz « Butane » et autres d'innovation nouvelle. L'Espagne et l'Italie ont fermé leurs portes. Le charbon de bois est invendable avec bénéfice.

En même temps, par suite de la baisse des bois de mines, ces bois ne peuvent plus s'expédier aux houillères que d'un rayon relativement restreint ; alors qu'en 1914 on cotait franco mine 200 à 230 francs, on vend 120 actuellement, et les frais de main-d'œuvre et de transport n'ont pas varié.

Les résultats de la situation que nous venons rapidement de brosser sont lamentables ; souvent une vente de taillis simple ne couvre pas même les impôts de l'année dans l'ensemble ; actuellement l'existence de taillis et surtout de taillis jeunes, non seulement n'améliore pas une vente, mais encore la déprécie largement.

Quel remède apporter par les propriétaires à cette tragique situation ? Il ne peut être que d'effet lointain : c'est celui de pousser à la futaie, de réserver le plus possible de baliveaux d'essences appréciées que le sol soit capable de nourrir ; d'introduire dans les massifs des essences à croissance rapide : peupliers dans les terrains profonds, pins dans les sols superficiels et secs sapins là où ils sont acclimatés.

En attendant, il paraît urgent de favoriser l'écoulement de nos taillis ; au moment où se débat actuellement une question de revision des prix des transports ferroviaires des bois, il paraît nécessaire d'attirer l'attention des groupes forestiers des deux Chambres sur cette question vitale pour la forêt de France qui est celle de la vente de nos taillis. On jugera dans quelle proportion elle joue sur toute notre économie forestière si nous ajoutons qu'avant guerre nos forêts produisaient 18 millions de mètres cubes de bois de feu contre 7 millions et demi seulement de bois d'œuvre

L'intérêt à porter à nos taillis paraît être d'autant mieux placé qu'un jour la défense nationale pourrait être heureuse de les retrouver.

En rectifiant au plus bas les tarifs des transports des bois de feu, des charbonnettes à distiller, des charbons de bois, et surtout des bois de mines ; en revisant ou en faisant reviser les taxes d'octroi sur les bois de feu ; en étudiant avec les Compagnies minières des cotations moins étiques, on permettrait un peu d'air à la forêt de France.

Pierre CHAUDÉ,
expert forestier.

Le moment est venu, pour vous, d'acheter les Engrais Composés St-Gobain.

Pour vos Soins Dentaires

pas de discours ....

Une maison de confiance.
Le meilleur travail.
Les prix les plus bas.
Imbattables à qualité égale.

SOINS SANS DOULEUR

Extraction, la première	8 fr.
— supplémentaire	4 fr.
Plombage	12 fr.
Traitement racine	12 fr.
Nettoyage de bouche	10 fr.

PROTHESE (Dentiers)

Dentier, la dent	17 fr.
Le crochet	10 fr.
Dentier, 10 dents, 2 crochets, 1 base	203 fr.
Dentier complet { haut 14 / 28 dents, 2 bases { bas 14	499 fr.

Voyez nos appareils modernes exposés dans nos vitrines.
Vous pouvez payer plus cher mais vous n'aurez pas mieux.
Demandez notre catalogue illustré, 12 pages, envoyé gratuitement.

CLINIQUE DENTAIRE HIDALGO
Passage Pommeraye - **NANTES**
(Galerie des Statues)
A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie.

Remarques sur l'état des Blés dans la Région de l'Ouest et conseils d'actualité

Après les grands froids de la fin de l'automne dernier, nous subissons dans la région un hiver exceptionnellement sec et d'une température moyenne très basse, plus par suite de la continuité des gelées nocturnes que par l'abaissement de la température qui n'est pas excessif.

La répercussion de ces conditions météorologiques absolument anormales est très variable sur les blés d'automne, suivant l'époque du semis et la nature du terrain.

D'une façon générale, les blés sont très en retard cette année ; ceux qui étaient bien levés à la mi-novembre sont à la période de tallage, mais beaucoup de ceux qui ont été ensemencés après le 15 novembre ne font que prendre leur deuxième ou troisième feuille. En fait, au point de vue développement, les blés se présentent à fin février comme ils se trouvent généralement dans l'Ouest au début de janvier, soit donc avec presque deux mois de retard.

Au point de vue santé générale, les blés se présentent très différemment suivant la nature du terrain. En terre forte, normalement trop humide en hiver, les blés se portent bien et ne font que commencer à souffrir de la sécheresse. En terre légère, les blés ont davantage souffert des fortes gelées de décembre qui ont souvent déchaussé la jeune plante ; les effets néfastes de ce déchaussement auraient été en partie palliés si des pluies abondantes et douces étaient survenues en janvier, mais ce mois a été plutôt froid et peu pluvieux ; la grande sécheresse du mois de février a été encore plus préjudiciable à ces plants mal enracinés qui ont en grande partie disparu ; ces emblavures se présentent aujourd'hui très claires avec des plants peu vigoureux. Un bon roulage est nécessaire pour rétablir le contact entre les radicelles et la terre et favoriser le tallage, mais dans beaucoup de cas ce roulage ne permettra pas de sauver ces emblavures, surtout si la sécheresse continue.

Si les blés sont très en retard cette année, et dans beaucoup de cas très peu vigoureux, ils sont en général très propres, ce qui va permettre de les soigner vigoureusement avec profit sans craindre la mauvaise herbe.

L'azote leur est plus que jamais indispensable pour rattraper le retard, permettre un tallage suffisant et un départ rapide de la végétation dès que les pluies vont venir humecter et réchauffer le sol.

Mais plus que jamais aussi les blés vont avoir besoin d'acide phosphorique et de potasse pour éviter ou tout au moins réduire l'échaudage, qui sera vraisemblablement le fléau de l'année. Les blés étant en effet très en retard risqueront beaucoup plus qu'en année normale de souffrir des fortes chaleurs, très fréquentes en Anjou à fin juin et début juillet, et l'échaudage sera la conséquence fatale de cet état de chose si la plante ne trouve pas d'ici la fin de juillet suffisamment d'acide phosphorique et de potasse pour durcir ses tissus et favoriser à la fin de juin la formation du grain qui devra se gorger rapidement d'amidon.

Il est donc indispensable pour les cultivateurs (et ils sont malheureusement la majorité) qui n'ont pas apporté d'acide phosphorique ni de potasse à l'automne, de compléter les 150 à 200 kgs d'engrais azotés, actuellement nécessaires, par 400 à 500 kilos de superphosphate ou 150 à 200 kilos de phosphate bicalcique et 150 à 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare. Il est urgent de faire cet apport afin que ces engrais puissent commencer à faire sentir leurs effets dès les premières pluies.

Comme engrais composé, l'engrais PEC 8/13/19 C est particulièrement bien équilibré pour l'emploi en couverture sur les blés cette année ; on l'épandra le plus tôt possible, à la dose de 200 à 400 kilos à l'hectare, suivant l'état de la plante et les résultats qu'on désire obtenir.

Etant donné le parfait équilibre de cet engrais, on pourrait (en bonne terre, profonde et sur blés propres n'ayant rien reçu à l'automne) avantageusement atteindre et même dépasser la dose de 500 kilos à l'hectare.

Nous rappelons, à titre documentaire, qu'à la Ferme expérimentale d'Avrillé (M.-et-L.) l'application de 500 kilos de 8/13/19 C à l'hectare, le 1er mars 1932, sur blé Vilmorin 23, a fait passer le rendement en grain de 31 qx 3 à 41 qx 8, et le rendement en paille de 4.580 kilos à 5.810 kilos à l'hectare.

Il est facile pour tout cultivateur intelligent de déduire le bénéfice de l'opération et de constater son intérêt.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

Chemins de Fer de l'Etat

TOUS A NANTES
LE JEUDI 8 MARS 1934
pour y voir
LA GRANDE CAVALCADE DE LA MI-CAREME

Vous avez tous entendu dire que la cavalcade organisée, chaque année, à Nantes, à l'occasion de la Mi-Carême, remporte le plus grand et le plus légitime succès

Vous ne devez donc pas hésiter à réserver votre journée du *jeudi 8 mars prochain* et à vous rendre à Nantes en profitant des facilités qui vous sont offertes par les Chemins de fer de l'Etat qui vous délivreront des billets à prix très réduits, *pour Nantes*, au départ de toutes les gares des sections de lignes ci-dessous :

Les Sables-d'Olonne à La Roche-sur-Yon ; La Roche-sur-Yon à Nantes (par Clisson) ; La Roche-sur-Yon à Nantes (par Challans) ; Croix-de-Vie à Commequiers ; Pornic et Paimbœuf à Saint-Hilaire-de-Chaléons ; Bressuire à Clisson ; Rennes à Nantes ; Segré à Nantes.

Les voyageurs à destination des gares comprises entre Sainte-Pazanne et Challans disposeront, pour le retour, *d'un train spécial* qui suivra l'horaire suivant :

Sainte-Pazanne, départ 19 h. 10 ; La Monétrie, arrivée, 19 h. 20 ; Machecoul, arrivée 19 h. 34 ; Bois-de-Céné, arrivée 19 h. 47 ; La Garnache, arrivée 19 h. 58 ; Challans, arrivée 20 h. 8.

La délivrance des billets commencera le vendredi 2 mars et la réduction sera appliquée dans les trois classes.

Les billets seront valables dans tous les trains permettant d'arriver à Nantes avant 14 heures, d'effectuer l'aller et le retour dans la journée du 8 mars et dans les conditions d'admission des voyageurs ordinaires.

Renseignez-vous dans les gares sur les horaires et les prix des billets.

Destruction des Courtilières

Voici le moment de lutter contre les courtilières, dont les dégâts sont souvent considérables.

Nous pouvons fournir à nos Adhérents du Fluosilicate de Baryum, qui s'emploie avec succès contre les courtilières, le rouget et le charançon de la pomme de terre et du haricot, les perce-oreilles, les chenilles, limaces, loches, vers blancs et différentes larves

Pour détruire les courtilières, faire une pâte avec 20 kilos de riz, ou brisures de riz, pour cinq litres d'eau et un kilo de Fluosilicate de Baryum. On répand cet appât, le soir, dans les champs et jardins.

Les "Field-Trials" de la "Saint-Hubert de l'Ouest

Pour les samedi 21 et dimanche 22 avril (clôture des engagements le 7 avril), la Société Saint-Hubert de l'Ouest organise ses field-trials de chasse pratique pour chiens d'arrêt anglais et continentaux. Les épreuves, qui ont connu l'an dernier un si grand succès, se dérouleront à Missillac, sur les magnifiques chasses que le comte Auguste de Montaigu met si aimablement et si sportivement à la disposition du Comité de la Société organisatrice. Il est inutile de rappeler que cette manifestation est toujours très appréciée et très suivie par les fervents du vrai sport canin et que les sujets présentés y sont toujours de grande classe.

Dans un pays très giboyeux, sur un terrain bordant la Brière, qui se prête merveilleusement à ces genres de concours, chaque chien présenté est à même de prendre des points.

Pour tous renseignements : Secrétariat, 15, rue Voltaire, Nantes.

Pommes de Terre de semence

Nous enregistrons encore les ordres en pommes de terre sélectionnées et contrôlées officiellement, ou en variétés ordinaires. Quelques variétés sont déjà épuisées. Se hâter de nous transmettre les commandes.

Traitement des Arbres fruitiers

Notre Syndicat peut fournir à nos adhérents tous produits pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers **Huiles d'Anthracènes pures - Huiles anthracéniques spéciales - Arbo Formaline - Volck - Etimolos S2T2 (vernol), etc.**

Pour détruire les mauvaises herbes

Nous pouvons fournir à nos Adhérents un MELANGE PULVERULENT : **Cinamide-Sylvinite riche 4,5 % d'azote et 13,5 % de potasse,** pour détruire les mauvaises herbes dans les céréales, tout en fertilisant le sol et en augmentant les rendements. Ce mélange s'emploie à raison de 500 kilos par hectare et vaut 56 fr. 50 les 100 kilos, pris à Nantes.

Concours Départemental d'Animaux Reproducteurs

organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure

à Nantes, les Samedi 14 et Dimanche 15 Avril 1934

au Champ de Mars, dans l'enceinte de la Foire Commerciale

ORDRE DES OPERATIONS

Samedi 14 avril. — Tous les animaux devront être installés à 9 h. au plus tard. Ils pourront être amenés à partir du vendredi à 15 heures. — 9 h. 30 : Classement des animaux par les Jurys. — Après-midi : Exposition générale.

Dimanche 15 avril. — Exposition générale. L'enlèvement des animaux sera permis le dimanche 15 avril, à partir de 18 h. 30, mais les exposants auront la liberté d'occuper leurs stalles la nuit.

45.000 francs de prix, plaques, médailles et objets d'art. — Une médaille de vermeil, deux médailles d'argent, deux médailles de bronze, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

PROGRAMME

Article premier. — Le Concours annuel de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure aura lieu à Nantes, les 14 et 15 avril 1934, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, suivant les horaires ci-dessus.

Il est ouvert exclusivement aux agriculteurs du département.

Art. 2. — Pour chacune des races bovines : Maine-Anjou, Nantaise, Normande.

Les prix à decerner sont ainsi répartis :

Mâles

1re Section. — Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

2e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1er prix, 400 fr.; 2e prix, 350 fr.; 3e prix, 325 fr.; 4e prix, 300 fr.; 5e prix, 275 fr.; 6e prix, 250 fr.

3e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1er prix, 400 fr.; 2e prix, 350 fr.; 3e prix, 325 fr.; 4e prix, 300 fr.

4e Section. — Taureaux ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1er prix, 400 fr.; 2e prix, 350 fr.; 3e prix, 325 fr.

Femelles

5e Section. — Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

6e Section. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

7e Section — Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.

8e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

Prix d'ensemble

Réserves aux meilleurs lots d'ensemble comprenant un mâle et trois femelles de même race et de même étable.

Chacun des Syndicats d'élevage a offert 750 fr. pour les prix d'ensemble de sa race.

1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 250 fr.; 4e prix, 225 fr.; 5e prix, 200 fr.

Prix supplémentaires

Des prix supplémentaires pourront être accordés aux animaux et aux lots d'ensemble méritants qui n'auraient pas été récompensés par l'un des prix prévus au programme.

Prix spéciaux
offerts par les Syndicats d'Elevage

Race Maine-Anjou. — Prix de Championnat : 150 fr. au plus beau mâle, 100 fr. à la plus belle femelle.

Race Nantaise. — Prix de Championnat : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle, 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

Prix de Juigné : 500 fr. (qui peuvent être partagés) pour le ou les éleveurs faisant partie du Syndicat, ayant présenté au concours les meilleurs reproducteurs, mâles et femelles, inscrits au Herd-Book Nantais.

Race Normande. — Prix de Championnat : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle, 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

Art. 3. — Les taureaux devront être rigoureusement munis de mouchettes ou d'anneau nasal, sous peine d'expulsion du Concours.

Art. 4. — L'entrée des enclos réservés à l'examen des animaux par le jury n'est autorisée qu'à la personne qui tient en main l'animal présenté.

Art. 5. — Nul exposant ne peut obtenir plusieurs prix dans la même section.

Art. 6. — La Commission aura la faculté de reporter d'une section sur l'autre les prix qui n'auraient pas été mérités ou attribués, et même d'employer les fonds ainsi disponibles à majorer les prix attribués à des animaux jugés absolument remarquables et à créer des prix supplémentaires.

Au cas où la totalité des prix affectés à une race insuffisamment représentée ne serait pas attribuée, les fonds ainsi disponibles pourraient être reportés sur les autres races.

Les décisions du jury sont sans appel.

Art. 7. — Les animaux que leurs propriétaires auraient placés dans une section dans laquelle ils ne doivent pas concourir seront remis dans la section à laquelle le jury estimera qu'ils devront appartenir.

Art. 8. — Tous les animaux admis à concourir recevront un numéro d'ordre.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Concours spécial de la Race Parthenaise-Nantaise. — Les éleveurs de la race bovine Nantaise sont informés que le Ministère de l'Agriculture organise cette année un Concours spécial interdépartemental de la Race Parthenaise, qui se tiendra à Nantes les 13, 14 et 15 avril, au Champ de Mars. Il durera donc un jour de plus que le Concours départemental de la Société d'Agriculture qui se tiendra au même lieu les 14 et 15 avril pour les trois races : Maine-Anjou, Nantaise et Normande.

Ceux des éleveurs de la Race Nantaise habitant la Loire-Inférieure qui voudront participer à la fois au Concours spécial interdépartemental du Ministère de l'Agriculture et au Concours départemental de la Société d'Agriculture devront donc remplir deux feuilles d'engagement distinctes : 1° la feuille d'engagement jointe au programme pour le Concours départemental ; 2° une feuille d'engagement pour le Concours spécial interdépartemental de la Race Parthenaise-Nantaise, qui leur sera adressée ultérieurement.

Seuls pourront prendre part au Concours spécial du Ministère de l'Agriculture, les éleveurs qui, ayant rempli leur feuille d'engagement dans les délais prévus par le règlement de cette épreuve, présenteront leurs animaux le vendredi 13 avril avant l'ouverture, soit 8 heures (heure légale).

Transport. — 1° Retour gratuit. — Les Compagnies de chemins de fer de l'Etat et du P. O. accordent une réduction de 50 % sur le transport des animaux exposés au Concours, à la condition que les expéditeurs fassent la demande de cette bonification en faisant leur déclaration d'expédition et qu'ils paient le tarif entier à l'aller ; le retour leur est accordé gratuitement. Pour obtenir cette gratuité, faire timbrer la feuille d'expédition au Commissariat du Concours.

2° Indemnité de distance. — Afin d'encourager les éleveurs éloignés de Nantes, la Société d'Agriculture a décidé de participer aux frais de transport de leurs animaux :

Tout parcours inférieur à 35 kilomètres sera entièrement à la charge de l'exposant.

Pour les parcours supérieurs, l'exposant ne gardera à sa charge que le prix afférent à 35 kilomètres. Les frais entraînés par l'excédent de distance seront remboursés à l'éleveur par la Société d'Agriculture, sur présentation au Commissariat du Concours de sa feuille d'expédition.

Octroi. — Les exposants recevront une « Carte d'Exposant » qu'ils devront montrer au bureau de l'octroi à leur entrée à Nantes.

Les cartes d'exposants sont rigoureusement personnelles.

Nourriture et litière des animaux. — La nourriture incombe aux exposants qui trouveront à acheter dans l'enceinte du Concours : fourrages, paille et aliments divers.

Il sera fourni gratuitement pour la litière une botte de paille par animal exposé.

Avis. — Pour obtenir tous autres renseignements et programmes, s'adresser à M. le Secrétaire général de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, auquel les demandes d'admission devront parvenir avant le 20 mars, dernier délai. Toute demande postérieure à cette date sera déclarée non avenue.

Machines Agricoles

Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégral. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.

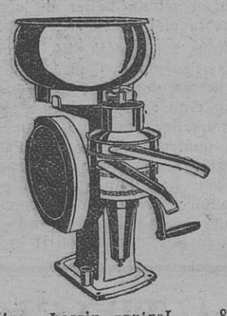

80 litres,	bassin central	895 fr
115 —	— — ...	1.040 »
115 —	bassin déporté...	1.120 »
150 —	— — ...	1.340 »
225 —	— — ...	1.720 »

Remise interessante à nos adherents.

Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Nous nous chargeons de faire réparer et de fournir les pièces de toutes marques d'écrémeuses

Buanderies

En tôle d'acier de 3 m/m, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

N°	Contenance	Prix galvanisées	Double fond avec champignon lessiveur
—	—	—	—
1	50 lit.	260 fr.	35 fr.
2	60 —	295 »	39 »
3	70 —	315 »	40 »
4	80 —	330 »	43 »
5	100 —	385 »	48 »
6	125 —	440 »	53 »
7	150 —	475 »	58 »
8	175 —	515 »	62 »
9	200 —	545 »	67 »

Toutes contenances supérieures sur demande.

Ces prix s'entendent départ usine. **Remise à nos adhérents.**

HANGARS AGRICOLES - CLAPIERS
POULAILLERS - Consultez-nous.

Barattes métalliques

Munies d'un températeur formant corps avec l'appareil, permettant l'été de le remplir d'eau fraiche et d'obtenir un beurre absolument ferme. L'hiver on y met de l'eau tiède pour ramener la température de la crème à environ 15 ou 16 degrés. Celle-ci est mise en mouvement par six palettes.

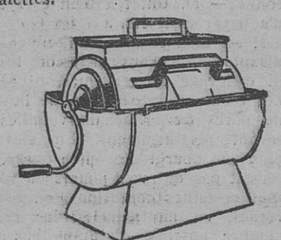

Contenance 14 litres	108 fr
— 18 —	116 »
— 22 —	120 »
— 30 —	174 »
— 40 —	189 »

Prix départ Nantes et remise à nos adhérents.

Barattes en chêne

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie

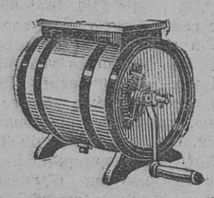

10 litres, 175 fr.; 20 litres, 185 fr.; 30 litres, 200 fr.; 40 litres, 220 fr.; 50 litres, 245 fr.; 60 litres, 275 fr.; 80 litres, 320 fr.; 100 litres, 350 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents,

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 400 francs départ,

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes, en bottes irrégulières.

	les 100 kilos
N° 14 (35m environ au kilo)	176 fr.
N° 15 (30m — —)	173 »
N° 16 (25m — —)	168 »
N° 17 (20m — —)	166 »

Ces prix s'entendent nets, sans remise, pour nos adhérents et départ usine. Pour bottes réglées à 1 kilo, majoration de 10 francs aux 100 kilos.

Tous autres numéros de fils en galvanisés recuits, ou clairs.

Pulvérisateurs à dos

Contenance 15 litres, fabrication très robuste. Se font en cuivre plombé, lance à jet double, pour l'acide sulfurique, ou en cuivre rouge, jet simple, pour les traitements de la Vigne, des Arbres fruitiers, du doryphore des pommes de terre, etc...

Prix net pour nos adhérents, FRANCO gare du destinataire :

En CUIVRE PLOMBÉ	168 fr.
En CUIVRE ROUGE	158 »

Réduction de 8 francs par appareil pris à Nantes.

Nous pouvons fournir en supplément :

Rampe plombée à 3 jets pour l'acide	26 fr.
Lance cuivre avec jet à arc	19 »
Lance cuivre avec jet Gobet pour arbres fruitiers, vigne, pommes de terre, etc.	14 »

Prix net, marchandise prise à Nantes.

Autres lances et jets, nous consulter.

Moulins à Beurre

En fer-blanc étamé, même mécanisme que la baratte ci-contre.

Contenance 12 litres : 71 fr. — 14 litres : 74 fr. — 18 litres : 86 fr. — 22 litres : 96 fr. Prix départ Nantes et remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

FILS N°	Deux picots Ecart. 11 cm.	Deux picots Ecart. 6 cm.	Quatre picots Ecart. 11 cm	Quatre picots Ecart. 6 cm.
13	13 70	15 »	15 40	18 20
14	15 40	16 80	17 »	20 »
15	17 90	19 60	20 »	24 90
16	21 »	24 20	23 70	27 10

Le rouleau de 100 mètres, départ usine. Prix nets, sans remise pour nos adhérents. Par grosse quantité, nous consulter.

Tonnes à Purin

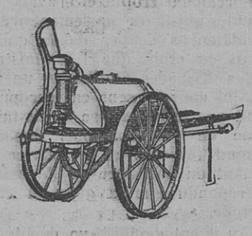

ou à eau, voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Tous modèles entièrement galvanisés après fabrication. Construction irréprochable. Se font en trois types :

Prix du Tonneau galvanisé sans pompe

Contenance en litres	Economique roues fer	Idéal R. F. roues fer	Idéal roues fer et bois
400...	1.340 fr.		
500...	1.355 »	1.605 fr.	1.740 fr.
600...	1.430 »	1.655 »	1.790 »
700...	1.595 »	1.875 »	2.005 »
800...	1.640 »	1.915 »	2.050 »
1.000...	1.710 »		

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 690 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 445 fr. en supplément.

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puise à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1, 2m60 à 3m60 305 fr.
N° 2, 3m à 4m50 345 fr.
N° 3, 4m20 à 5m75 395 fr

Support fixe pour ces pompes : 95 fr.

Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc : 565 fr.

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 26 Février 1934

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs	3.357	3.700	6 10	4 60	3 40	6 90	3 65	2 53	1 70	4 27
Vaches	2.497	2.300	6 00	4 00	3 20	7 20	3 60	2 20	1 60	4 60
Taureaux	560	550	4 30	3 60	3 30	4 90	2 58	1 98	1 65	3 03
Veaux	1.816	1.700	9 90	8 90	6 90	12 40	5 95	5 07	3 80	7 45
Moutons	12.120	12.000	16 10	12 20	10 00	17 30	8 05	5 73	4 40	8 65
Porcs	1.925	1.925	7 72	7 14	5 28	8 28	5 40	5 00	3 70	5 80

Du Jeudi 1er Mars 1934

Bœufs	1.416	1.300	6 00	4 50	3 40	6 90	3 60	2 47	1 70	4 27
Vaches	944	900	5 90	4 00	3 20	7 20	3 55	2 20	1 60	4 60
Taureaux	250	240	4 30	3 60	3 30	4 90	2 52	1 98	1 65	3 03
Veaux	1.757	1.700	10 80	8 70	6 70	12 40	6 48	4 95	3 68	7 45
Moutons	6.930	6.400	16 10	12 20	10 20	17 00	8 05	5 73	4 48	8 50
Porcs	1.685	1.685	7 42	6 58	5 00	8 14	5 20	4 60	3 50	5 70

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS. — Maine-et-Loire, 250; Sarthe, 140; Mayenne, 275; Loire-Inférieure, 260; Indre-et-Loire, 65; Deux-Sèvres, 215; Vienne, 415; Vendée, 335.
VEAUX. — Maine-et-Loire, 105; Sarthe, 355; Mayenne, 20; Loire-Inférieure, 30; Indre-et-Loire, 60; Deux-Sèvres, 25.
MOUTONS. — Sarthe, 85; Vienne, 360; Afrique, 160.
PORCS. — Maine-et-Loire, 225; Sarthe, 80; Loire-Inférieure, 280; Indre-et-Loire, 55; Deux-Sèvres, 105; Vendée, 45.

Les Vaches pleines

Les vaches pleines ne doivent pas affronter le brouillard, la pluie froide, la neige, la gelée. Elles ne doivent pas être serrées à l'étable : il leur faut de l'espace. La litière sera épaisse et plus encore sous les pieds de derrière, pour que le poids du fœtus soit, sans exagération, porté en avant. On désinfectera les rigoles de temps en temps. Les vaches pleines ne seront pas sorties en même temps que les autres camarades d'étable, mais un peu avant ou après, de façon à éviter les accidents : heurts, froissements, glissades, chutes, coups de pieds ou de cornes. La nourriture sera saine, surtout de facile digestion. On choisira les meilleurs fourrages. Avariés, ils causent beaucoup d'avortements. Le volume des rations a une grande importance; la dilatation d'une panse toujours pleine nuit au développement du fœtus. Il faut donc, à mesure que le terme approche, rétrécir le volume des rations et renforcer leur valeur nutritive. On multiplie les repas, quelque dérangement que cela puisse causer ; on les divise en cinq ou six parties et on les varie du mieux. Il ne faut jamais de boisson froide ; mais toujours des buvées tièdes.

Les vaches laitières pourront être traites pendant la gestation, mais à condition de cesser la traite vers le septième ou huitième mois sous peine de nuire au nouveau produit.

Le pansage de la vache pleine sera fait jusqu'au dernier moment régulièrement. Une future mère qui aura le poil bien net se portera bien mieux que celle qui est abandonnée à sa crasse et supportera plus aisément l'épreuve de la parturition. Ils sont cependant encore nombreux les fermiers qui croient le contraire, comme ils croient d'ailleurs que les poux sur la tête d'un enfant sont un indice de bonne santé.

Enfin, il n'est pas nécessaire de saigner les vaches pleines, ni de les purger, sous prétexte qu'elles ont trop de sang ; il vaut mieux, si elles paraissent échauffées, leur donner une nourriture plus rafraîchissante. Les buvées tièdes de farine d'orge conviennent tout particulièrement.

Lorsque le veau est placé normalement, la tête et les pieds prêts à s'engager dans le passage, la parturition va en quelque sorte d'elle-même sans qu'il y ait lieu d'intervenir, ce dont il faut s'abstenir sans absolue nécessité. On évite ainsi bien des accidents provoqués par une hâte intempestive.

Si, au bout de deux heures, le veau n'est pas arrivé, c'est alors qu'on peut aider la mère en cherchant à remettre le veau en place et en pratiquant les tractions nécessaires. Au besoin, on a recours au vétérinaire qui a un tour de main et des instruments spéciaux pour éviter les à-coups et les déchirures dangereuses, sinon mortelles, qui se produisent immanquablement si l'on se met à plusieurs pour faire sortir le veau de force.

Il faut également laisser la délivrance se faire toute seule. Toutefois, si au bout de deux ou trois heures elle ne paraît pas en bonne voie, il est urgent d'injecter dans l'utérus de l'eau vineuse tiède, contenant par litre quinze à vingt grammes de lysol ou de crésyl.

Dans tous les cas, lorsque les soins usuels auront été donnés à la mère et au nouveau-né, il est très sage de procéder à un lavage complet de la matrice à grande eau contenant en solution de l'acide phénique, de la crésyline, du sublimé ou un autre désinfectant que l'on injectera tiède, à l'aide d'une forte seringue ou mieux de la sonde vaginale. Si les enveloppes fœtales ne se détachent pas, on continuera cette pratique trois ou quatre fois par jour, jusqu'à complète expulsion des produits placentaires et des lochies ou autres corps anormaux. On évitera ainsi bien des mécomptes qu'on attribue à l'état de santé de l'animal, à l'eau, à la température, aux aliments, au lait, tandis qu'en réalité la vraie cause est dans l'énorme plaie laissée béante par la parturition.

Aussitôt après le vêlage, la mère éprouve une soif souvent très vive, on doit la satisfaire en lui présentant des boissons tièdes blanchies à la farine.

L'étable est maintenue convenablement aérée à une température douce ; éviter les courants d'air d'une façon absolue et donner une litière abondante, souvent renouvelée pour qu'elle soit toujours très propre.

On présente le nourrisson presque de suite à la mère pour qu'elle puisse le lécher. Si elle lui refuse le soin de propreté, on saupoudrera la petite bête de sel ou de son. S'il est fort et bien constitué le veau se rend de lui-même au pis, saisit le trayon et en exprime avidement le premier lait. S'il est faible et ne peut se tenir sur ses jambes, il a besoin de secours. Alors on le soulève et on lui met le trayon dans la bouche.

Certaines femelles qui enfantent pour la première fois, repousseront le nouveau-né. On les laisse seules avec lui, sans cependant les perdre de vue. Ordinairement, l'instinct maternel l'emporte et, quittes à souffrir du chatouillement du pis, elles finissent par se laisser têter. Il en est cependant qui sont assez mauvaises mères pour chercher à blesser leur petit. Les moyens de contrainte ordinaires doivent être employés — serre-nez, entraves, etc — pour les forcer à remplir leur fonction maternelle. Au besoin on leur passe sur la croupe et autour du ventre une corde qui forme ceinture et que l'on tire progressivement pendant qu'un aide tient le veau appliqué à la mamelle.

Le premier lait de la mère doit être administré au nouveau-né. Il contient un principe purgatif qui débarrasse son intestin des matières purulentes qui y sont accumulées et qui pourraient provoquer une inflammation souvent mortelle. L'observation est faite pour les éleveurs qui ont trop de hâte à séparer le nourrisson de sa mère pour ménager le lait de celle-ci.

LONDINIERES,
Professeur d'agriculture.

L'Institut Dentaire National

Samedi 3 mars 1934.

Qualités des Dentiers

Tous les dentiers fabriqués par le Laboratoire de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL sont soumis à leur sortie à un examen minutieux du Comité de Contrôle technique.

Obligatoirement tous les appareils possèdent donc, après ce contrôle final, les qualités suivantes : apparence, légèreté, résistance et durée.

Les qualités d'allure et de finesse sont obtenues par suite de la sélection et de la spécialisation du personnel mécanicien ; celles de la durée, par les garanties nombreuses de vérification que seule peut assumer l'administration puissante de la Place de la Bourse.

Toutes ces communications au public, sur l'organisation, la technique et les exécutions, sont faites par l'intermédiaire du Comité de propagande d'hygiène de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

Nous rappelons les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL :

SOINS	
Extraction, la première	8 fr. »»
les autres	4 fr. »»
Plombage	12 fr. »»
Traitement racine	12 fr. »»
PROTHESE	
Dentier : la dent	16 fr. 65
Plaque de base	16 fr. 65
Le crochet	10 fr. »»
EXEMPLE	
Dentier 10 dents 2 crochets et une base	203 fr. 15
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base	499 fr. 50

L'Institut Dentaire National
23, Place de la Bourse
(angle rue de la Fosse) - **NANTES**

Fumure de printemps
DE LA VIGNE ET DES ARBRES FRUITIERS

Les végétaux à racines profondes, comme la vigne et les cultures arbustives, doivent avoir à leur disposition, au moment du réveil de la végétation, une grande abondance d'éléments fertilisants afin de pouvoir faire face à la soudaineté de la croissance des feuilles et des rameaux, et à la formation des fruits. Les fumures copieuses leur sont donc nécessaires.

Les engrais salins doivent être employés de très bonne heure à l'automne, pour qu'ils aient perdu au printemps toute nocivité. A une époque plus tardive, l'on complétera cette première fumure par une autre apportant les éléments qui, s'ils avaient été mis trop tôt auraient pu être entraînés dans les profondeurs par les eaux de pluie. La nécessité de fumer, ainsi, en plusieurs fois, complique la tâche.

On peut mélanger, au préalable, les matières composant ces diverses fumures pour pouvoir les répandre en une seule fois, mais le mélange ne modifie par les propriétés respectives de chacune d'elles ; les qualités et aussi les inconvénients sont conservés.

Il est réellement plus pratique et plus logique d'utiliser, comme engrais complets, des engrais obtenus par combinaison chimique et non par simple mélange, tel par exemple le Phosamo.

En effet, dans ces engrais, les propriétés chimiques particulières à chacune des matières mise en œuvre se sont épuisées au cours des réactions de la fabrication. Les éléments se sont finalement résolus en un produit unique et neutre. L'efficacité en est ainsi accrue. L'absence de toute nocivité du produit et la solubilité égale et moyenne de ses éléments permet une plus grande latitude dans le choix de l'époque de son remploi. L'équilibre entre les éléments est mieux réalisé puisque la solubilité est la même pour tous.

C'est ainsi qu'avec de tels engrais la vigne, dans beaucoup de régions, a donné des vins plus alcoolisés, plus colorés, et qu'elle s'est mieux défendue contre l'oïdium et le mildiou.

Il faut cependant ne pas perdre de vue que les racines des plantes arbustives, comme la vigne, commencent à travailler 60 jours avant que les bourgeons ne s'ouvrent. Il faut donc enterrer l'engrais assez tôt si l'on veut en obtenir le plus grand rendement.

L'engrais complet obtenu par combinaison et non par simple mélange, auquel on a donné le nom de Phosamo, est d'autant plus à recommander sur les vignes et les arbres fruitiers, que son acide phosphorique est soluble en grande partie dans l'eau, qualité que n'ont pas tous les composés, **et que son dosage, bien** adapté à la pratique agricole, permet un épandage facile et régulier, ce qui serait impossible s'il était trop riche ou trop concentré.

L. CASSARINI,
Directeur honoraire de Services Agricoles.

N. B. — Le printemps actuel se présente comme devant être d'une sécheresse qui égalera peut-être celle de l'année dernière ; les viticulteurs feront bien d'en tenir compte, et ils auront intérêt à faire leurs épandages d'engrais dans les vignobles, assez tôt pour que ceux-ci puissent pénétrer suffisamment à temps dans le sol, et donner leur maximum de rendement.

Le PHOSAMO, engrais équilibré, rend les vignes résistantes aux maladies et donne de grandes récoltes de qualité.

Engrais spécial pour Arbres fruitiers

Contenant les trois éléments fertilisants : azote, acide phosphorique et potasse.

N° 1 Pour les jeunes sujets : 85 fr. les 100 kilos, départ Nantes.
N° 2 Pour l'entretien de l'arbre : 73 fr
N° 3 Pour les arbres trop vigoureux, poussant à bois, sans fruits : 51 fr. les 100 kilos, départ Nantes.

Cet engrais s'emploie à la dose de 1 à 2 kilos pour les jeunes sujets, ou de 8 à 12 kilos pour les arbres forts. Livraisons en sacs de 5 kilos sur demande, avec majoration.

Les Agriculteurs avaient raison

Tous les journaux agricoles ont protesté maintes fois contre la politique commerciale qui consacrait progressivement la déchéance de notre commerce extérieur. On les traitait de mécontents. On disait qu'ils se plaignaient sans raison.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Dénonciation du traité franco-anglais.

Dénonciation de l'accord franco-allemand.

La réponse des événements a justifié les appréhensions des agriculteurs. Il a fallu briser le cercle de fer qui étreignait notre pays.

Espérons maintenant, puisqu'on est à pied d'œuvre pour faire du neuf, que les erreurs anciennes ne seront pas répétées !

Ne laissez pas vos Bêtes souffrir de la soif

Ayez toujours et partout des réserves d'eau. Mettez à leur disposition des abreuvoirs et des bacs pratiques, indéformables, confortables et hygiéniques. Portez votre choix sur la marque des Etablissements ERNEST RONOT, vous aurez toute satisfaction.

Les Bacs sont galvanisés après fabrication, munis de poignées ou non. Quoique très maniables, ils peuvent être montés sur roues pour faciliter leur déplacement. Construits en tôle d'acier de 3 m/m, entièrement rivés et avec bordure moderne, ils sont très solides et très résistants. Vous trouverez aussi le BAC CYLINDRIQUE. Tous ces bacs sont de contenances à volonté.

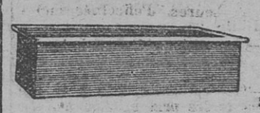

Les ABREUVOIRS ont fait l'objet des meilleurs soins, construits en tôle d'acier galvanisé et emboutis d'une seule pièce, sans rivets et sans boulons, ils sont indéformables. Leus bordures étant arrondies, les animaux ne risquent pas de se blesser.

Leur nettoyage est des plus faciles et par suite hygiénique. Tous modèles, même pour moutons, et toutes contenances.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de faire connaître qu'à l'occasion de la « Fête de la Mi-Carême », qui doit avoir lieu à Nantes, le 8 mars prochain, il sera, à cette date, et d'accord avec les Chemins de fer de l'Etat, délivré aux voyageurs à destination de Nantes-Orléans et La Bourse, partant des gares situées sur les sections de lignes de Quimper, Ingrandes-sur-Loire, Châteaubriant et Le Croisic à Nantes, des billets d'aller et retour spéciaux en toutes classes, comportant une réduction de 50 % sur le double du prix des billets simples.

Ces billets spéciaux *seront valables un jour*, sans faculté de prolongation, et utilisables dans les trains du service ordinaire, dans la limite des conditions d'admission et, le cas échéant, dans les trains spéciaux susceptibles d'être mis en marche en la circonstance.

***

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de faire connaître qu'à l'occasion des fêtes de la Mi-Carême, le dimanche 11 mars, à Pornichet, deux trains spéciaux seront mis en marche à cette date, l'un au départ de Saint-Nazaire, l'autre au départ du Croisic.

Ces trains spéciaux suivront les horaires ci-après :

1° Départ de Saint-Nazaire, 13 h. 15 ; départ de Saint-André-des-Eaux, 13 h. 30; arrivée à Pornichet, 13 h. 38.

2° Départ du Croisic, 12 h. 59 ; de Batz, 13 h. 06 ; du Pouliguen, 13 h. 15 ; de La Baule-Escoublac, 13 h. 34 ; de La Baule-les-Pins, 13 h. 30 ; arrivée à Pornichet, 13 h. 34.

Etat actuel de l'Electrification rurale

Avant la guerre, l'électrification du territoire était considérée comme une affaire purement industrielle et, dans le cadre de la loi du 15 juin 1906, abandonnée à l'initiative privée. Le développement des réseaux ruraux fut assez lent, et les seules régions desservies furent celles à population dense, susceptibles de rémunérer les capitaux investis.

Après la guerre, le problème changea d'aspect. On se rendit compte que l'électrification constituait un des éléments essentiels de l'équipement agricole et rural du pays et qu'elle devait, au même titre que les voies de communication, que l'eau, etc. être mise à la disposition des ruraux pour leur faciliter la vie, accroître leurs moyens de production et, en définitive, les faire bénéficier des avantages dont jouissaient déjà les agglomérations urbaines et les centres industriels.

Ces vues nouvelles amenèrent l'intervention du Ministère de l'Agriculture, qui dut favoriser, par des subventions, l'établissement des réseaux jugés par l'industrie insuffisamment productifs. On connaît toute l'importance de l'effort fait par l'Etat pour permettre la réalisation du vaste programme d'électrification rurale. Disons d'ailleurs que cet effort ne constitue pas en réalité une charge pour la collectivité mais une simple avance qui, par suite du jeu des taxes et impôts divers sur la construction et l'exploitation des réseaux, rentre très rapidement dans les caisses du Trésor.

Il est encore trop tôt pour examiner si l'électrification rurale porte tous ses fruits et si les espoirs qu'on avait fondés sur elle se réalisent. Les réseaux sont trop jeunes et les masses rurales trop longues à promouvoir pour que des résultats décisifs puissent être atteints dans de si courts délais. On ne peut donc donner que les tendances qui paraissent se manifester dans les milieux agricoles.

Lumière. — L'éclairage électrique est une nécessité pour l'exploitation agricole, c'est un véritable instrument de travail particulièrement apprécié des cultivateurs. Aussi dès la construction des réseaux, les abonnements se multiplièrent, et deux ou trois ans après la mise en service, le nombre des abonnés est très voisin du nombre des exploitations, soit en moyenne 20 % du nombre des habitants desservis. La saturation est donc vite atteinte sans grands efforts de la part de l'exploitation du réseau.

La consommation lumière rapportée à l'habitant desservi s'établit aux environs de 10 kwh. par an pour les régions à population dispersée et de 15 kwh. pour les régions à population plutôt dense. La puissance installée varie de 40 à 80 w. par habitant.

Force motrice. — Le développement de la force motrice est loin d'être aussi rapide que celui de l'éclairage, et ceci pour des raisons multiples : coût et difficultés des installations, trop faible importance des exploitations, appareils agricoles inadaptés au moteur électrique, tarifs de vente trop rigides, etc.

Dans les regions à agriculture industrialisée comportant surtout de grandes exploitations, l'utilisation du moteur électrique pour les travaux d'intérieur de ferme se développe rapidement. Par contre, dans les régions de petite culture, l'agriculteur isolé ne peut avoir son propre moteur, faute d'une utilisation suffisante, et c'est seulement par l'intermédiaire de groupements coopératifs qu'il peut bénéficier des avantages de l'électricité (Coopératives de battage, de sciage).

Ces considérations expliquent les différences observées suivant les régions, le nombre des moteurs installés chez les ruraux et dans les consommations d'énergie.

C'est ainsi que, par cent habitants desservis, on relève :

1 à 2 moteurs installés dans les régions du Centre ou de l'Ouest, et partout où l'élevage prédomine ;

2 à 4 moteurs, dans la région du Nord, le bassin parisien et certains départements méridionaux.

Jusqu'à 6 moteurs dans le Jura et le Bas-Rhin et plus de 7 en Meurthe-et-Moselle.

Quant à la consommation rapportée à l'habitant desservi, elle varie de 2 à 4 kwh. pour les réseaux les plus récents ou ceux desservant les régions les plus pauvres, à plus de 30 kwh. dans l'Oise ou dans le Nord.

Tous ces chiffres n'ont d'ailleurs qu'un intérêt momentané car le développement des utilisations agricoles de l'électricité se poursuit régulièrement grâce aux efforts conjugués de l'Administration, des usagers et des secteurs électriques. Ce n'est guère que d'ici un quart de siècle qu'il sera possible de se rendre compte à quel point la vie agricole et rurale aura été transformée et peut-être révolutionnée par l'utilisation de l'énergie électrique et quel rôle celle-ci aura joué dans le maintien de l'équilibre harmonieux qui ne doit cesser d'exister dans notre pays entre les activités industrielles et agricoles.

P. ROLLEY,
Inspecteur général du Génie rural.

(Tous droits réservés.)

Vous trouverez l'engrais de Votre Terre parmi les Engrais Composés Saint-Gobain.

Du Chaulage

Le chaulage, par suite de la crise agricole si aiguë que nous traversons, tend de nouveau à être délaissé et c'est un grand tort.

La chaux est un élément qui contribue à maintenir la fertilité du sol et exerce son action sur les plantes, le bétail, le sol et les engrais.

Toutes nos plantes exigent de la chaux en plus ou moins grande quantité, mais particulièrement le chou fourrager, le chanvre, le topinambour, la luzerne, le trèfle, le sainfoin. L'herbe des prés, le foin, les pailles des pays pauvres en cet élément, constituent une nourriture insuffisante pour le bétail qui, généralement, dans ces régions possède un squelette de petites dimensions.

Dans les sols, la chaux agit sur les propriétés physiques. Les terrains argileux récemment chaulés sont plus accessibles à l'eau, à l'air, à la chaleur. Ces sols sont plus chauds, la végétation est plus hâtive au printemps. Dans les sables, les sols deviennent moins poreux, ils retiennent plus facilement l'eau ; ces terres se dessèchent plus difficilement.

La chaux, au point de vue biologique et chimique, joue un très grand rôle, que l'on méconnaît trop souvent. Cet élément permet à la généralité des engrais de produire complètement leurs effets. Le fumier de ferme a lui-même besoin de la chaux pour produire complètement ses effets. Que de plaintes injustifiées sur les engrais dues au manque de chaux ! La chaux assure la liaison nécessaire entre la terre et les engrais, c'est un intermédiaire indispensable trop souvent méconnu.

La chaux stimule le développement des microorganismes du sol qui transforment les engrais azotés organiques et ammoniacaux en azote nitrique pour les rendre assimilables par la plante ; le sol doit être neutre, c'est-à-dire contenir suffisamment de calcaire pour que ces transformations soient complètes.

De là le dicton bien connu :

« Qui fume sans chauler,
» Se ruine sans y penser. »

Je ne puis m'étendre sur les différents modes de chaulage (chaux chaux ou amendements vendus sous vive, chaux éteinte, calcaire broyé) mais je puis déplorer que certaines des noms ronflants soient insuffisamment riches en calcaires utiles. Il faut savoir que 55 kilos de chaux vive pure, ou 75 kilos de chaux éteinte pure, produisent les mêmes effets que 100 kilos de carbonate de chaux. De plus, ajoutons que les terres argileuses, par suite de leur compacité, doivent recevoir de plus grandes quantités de chaux que les terrains sableux.

Profitons de cet hiver, qui paraît précoce, pour recourir suivant nos moyens au chaulage, car il est impossible d'obtenir des récoltes maxima, et par conséquent économiques sans chauler.

André ASSAUD
Ingénieur agricole.

L'HUILE D.F
POUR AUTOS
DES ÉTABLTS DES MARAIS FRÈRES
EST LA MOINS CHÈRE DES HUILES DE MARQUE

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 5 mars. — Nozay, Le Pellerin.
Mardi 6. — Riaillé, Fegréac.
Mercredi 7. — Châteaubriant.
Jeudi 8. — Aigrefeuille, Ancenis.
Samedi 10. — Sautron, Puceul.

BACHES

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise *rendue franco toutes gares de Loire-Inférieure.*

Pour le mètre carré confectionné

Jute :	vert gras	11 50
Lin et Jute :	vert gras	12 30
Lin :	vert gras	13 60
Chanvre :	N° 1 vert gras ou cachou enduit	14 65
—	N° 2 vert gras ou cachou enduit	15 70
—	N° 3 vert gras	18 85
Coton :	A vert gras	13 60
—	B vert gras	15 15
—	C vert gras	16 50
—	D vert gras	18 85

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

159. — VIGNOBLES ET PEPINIERES des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés : Seibel blanc 5409, 10868 ; Baco rouge, Seibel rouge 4643, 5437, 5487, 8745, 8916, 11803, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse Mer (Loire-Inférieure).

174. — A vendre, beaux PLANTS DE VIGNE greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pepiniériste, Domaine de la Roude à Jaunay-Clan (Vienne).

191. — A vendre beaux S D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser à M. Robert Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

203. — PEPINIERES J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire), offrent plants de vigne greffés et hybrides toutes variétés, bois pour greffage ; arbres fruitiers. Souscription aux plants greffés pour l'automne 1934 avec greffons fournis par l'acheteur, depuis 600 francs le mille, meilleur marché que de le faire soi-même. Prix-courant et renseignements sur demande.

220. — Middle White Yorkshire. A vendre REPRODUCTEURS tous âges élevés en plein air toute l'année ; JEUNES TRUIES de quatre mois, TRUIES pleines. S'adresser Elevage de la Juliennaie, Saint-Etienne-de-Montluc (L.-I.). Visible sur rendez-vous. Téléphone 49 Tarif franco sur demande.

229. — A vendre, très beaux PLANTS DE VIGNE en Seibel 4643, 4995 ; Baco N° 1, 22 A ; Noah. Authenticité garantie. M. Henri Corneteau, propriétaire, Bellefontaine, Paulx (Loire-Inférieure).

25. — PEPINIERES Perrau-Leclerc et Clémot, Montrevault (M.-et-Loire) offrent plants de vignes hybrides racinés : S. 5455 greffés. Arbres fruitiers, peupliers, graines betteraves sélectionnées. Tarif général franco sur demande. La plus ancienne maison de la région, la plus expérimentée, les plus beaux produits.

33. — A vendre, pour cause de cessation d'exploitation, UN APPAREIL A SULFATER, à traction, modèle récent, prix avantageux ; UN PRESSOIR à cage, en très bon état, et nombreux appareils pour la culture de la vigne. S'adresser à L. Chauvin, Rocheservière (Vendée).

34. — A vendre beaux plants hybrides racines. BLANCS : Seibel 4986, 5409, 5351, 5279, Bertille Seyve 450. ROUGES : Seibel 4643, Baco n° 1. S'adresser M. Charles Bonju, Les Touches (Loire-Inf.).

35. — A vendre, graines de luzerne extra ; 180 kilos trèfle violet, 7 fr. le kilo par 50 kilos ou en totalité ; pin maritime ; griffes asperges, 15 fr. le cent ; blé noir fourrager ; vignes greffées ; Pineau d'Anjou et bourgogne garanti, Echantillon sur demande, timbre pour reponse. M. Ponthoreau-Papon, jardinier, Challans (Vendée).

36. — SOURCIER. M. Vincendeau, Quiberon (Morbihan), un des meilleurs sourcier de France, fera une tournée en Loire-Inférieure du 10 au 20 mars. Références et conditions sur demande.

DEMANDES

20. — CELIBATAIRE, 30 ans, demande place jardinier - maraîcher pour aide, homme toutes mains Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

21. — On demande MENAGE, homme jardinier toutes mains, femme basse-cour. S'adresser au Syndicat.

22. — MENAGE cultivateurs, deux enfants, cherche place dans culture et élevage. S'adresser à M. Daviaud, La Grolière, Rocheservière (Vendée).

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 1er mars.

Farine de froment	175
Blé (d'après la nouvelle loi)	125 50
Avoine grises ou noires	58
Avoines bigarrées	56
Sarrasin Bretagne	87
Sarrasin Loire-Inférieure	90
Orge indigène	70
Orge Maroc	65
Son bonne fabrication	51 à 52

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE

Cours du 28 février

VEAUX : 550. — Le kilo sur pied : 4.75 à 5.75. Tous les kilos payables.

BŒUFS : 6. — Le demi-kilo. Devant : 1re qualité, 2.50 à 3.50; 2e qual. 2 à 2.50; 3e qual., 1 à 1.50. — Derrière : 1re qualité, 3.25 à 3.75; 2e qual. 2.25 à 2.75; 3e qual., 1.25 à 1.75.

MOUTONS : 217. — Le demi-kilo 1re qualité, 7 à 8 fr.; 2e qualité, 6 à 7 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit

PAR

MAX DU VEUZIT

— Une façon comme une autre d'enterrer une nouvelle fois ce pauvre monsieur, grogna l'homme qui retomba dans son mutisme.

Mais j'insistai car je voulais savoir. J'étais sûre que mon compagnon était au courant de bien des choses.

— Bernard, vous ne m'avez pas répondu quand je vous ai supplié de me dire ce que vous saviez concernant la fin tragique de mon malheureux père.

Il resta silencieux et sombre quelques instants encore, comme s'il ne m'avait pas entendue. Puis relevant la tête, il me regarda bien en face.

— Vous a-t-on conduit, quelquefois, prier sur sa tombe ?

— Non, puisqu'il est mort au loin... en mer... son yacht a sombré.

Un sourire ironique crispa sa lèvre.

— Monsieur Frédéric était ruiné mais il possédait encore un yacht... et il usait de ce coûteux moyen de transport pour aller chercher fortune au loin ?

La fable ne tient même pas debout !

Je passai ma main, pensivement, sur mon front où mes idées se heurtaient fiévreusement.

La remarque de cet homme était juste. Comment ne l'avais-je pas faite moi-même !

— Ecoutez, mademoiselle Solange, reprit Bernard avec une certaine gravité. Chez nous, les paysans ont une croyance : un homme n'est pas mort tant qu'il n'a pas été enterré.

— Mais si son corps a disparu

— Pourquoi sa vie aurait-elle disparu en même temps ?

— Alors, m'écriai-je le visage transfiguré d'espoir, vous croyez que mon père n'est pas mort ? qu'il n'est, seulement, que disparu et qu'il vit quelque part, au loin ?

— Ça se pourrait bien '

Mais mon exaltation tomba.

— Il y a quinze ans qu'il est parti, fis-je en secouant la tête. S'il vivait encore, il serait revenu ou nous aurait donné de ses nouvelles...

Sauvage haussa les épaules

— Ça c'est autre chose !... On peut vivre sans écrire, sans revenir...

— Voyons, Bernard, réfléchissez... Un homme ne laisse pas sa femme et son enfant dans l'ignorance de son existence, et ceux-ci iraient bien vite le rejoindre s'il y avait le moindre espoir qu'il vive encore. Non, mon père est bien mort, malheureusement, sans quoi nous ne serions pas séparés de lui.

Mais Sauvage continuait de hocher la tête.

— Il n'y a pas que la mort qui puisse séparer les gens.

— Vous dites ?

— Rien !... j'en ai déjà trop dit !

— Je vous en prie !

— Non !... déjà madame de Borel ne me pardonnerait pas si elle savait que j'ai osé élever des doutes sur la véracité des explications qu'elle vous avait données.

— Mais mon père vous bénirait s'il vivait et pouvait vous entendre.

Une larme brilla dans les yeux de mon compagnon.

— Ah, mademoiselle Solange ! s'écria-t-il, tout ému, si vous aviez connu, comme moi, monsieur Frédric, sûrement que vous voudriez le revoir et que vous le chercheriez.

— Mais le trouverais-je ?

Il sourit sans repondre mais ses yeux, qui plongeaient dans les miens semblaient me crier éperdûment l'affirmative. Et une chaude rougeur d'espérance monta de mon cœur à mes joues, sans que pourtant, rien de tangible n'eût soutenu l'espoir insensé qui venait de naitre en moi.

En parlant, nous avions achevé notre promenade et nous étions revenus aux Tourelles.

Devant le perron, Sauvage sauta à bas de son cheval et vint me donner la main pour descendre.

— Le mot d'ordre est *silence*... n'est-ce pas ? fit-il à mi-voix.

— Oui, mais aussi *alliance !* répliquai-je sur le même temps, mes yeux rivés aux siens.

— Merci, répondit-il tout heureux. Je n'osais pas vous le proposer ; aussi, deux fois merci !

Je le quittai et grimpai à ma chambre changer de costume

Je me sentais légère, transfigurée. Il me semblait qu'une résurrection venait de s'opérer en moi.

Mon père ! mon père vivant peut-être !

Un miracle venait bien en effet de s'accomplir. Et quel miracle !

Il avait suffit d'un mot magique d'espoir pour réveiller en moi le souvenir sacré de mon père qu'on y avait enterré depuis quinze ans !..

27 Avril. — La pluie tombe sans discontinuer depuis deux jours et je n'ai revu Bernard que de loin, quand il vient visiter Rajah et Mascotte qu'il a pris l'habitude, à présent, de venir voir chaque matin.

29 Avril. — Toujours la pluie !...

30 Avril. — Je me suis tenue longtemps, ce matin, dans la chambre de ma mère. Pour la première fois, son attitude douloureuse m'est apparue dans toute sa désolation.

Elle a trente-huit ans à peine, ma chère maman, et, pourtant ses cheveux sont déjà grisonnants. Le visage est tout jeune encore mais l'expression en est si lasse, si désabusée ! Et ce sourire si triste, si douloureux ; cette voix monotone que rien ne paraît plus devoir animer ; ces yeux tristes, errants, qui regardent sans voir et semblent conserver entre leurs cils baissés des larmes mal essuyées.

Comme elle a dû souffrir pour en arriver ainsi à ne plus personnifier que la douleur sans espoir.

Vingt fois j'ai été pour lui parler de mon père, pour lui demander des explications, des détails, mais à temps, je me rappelais la recommandation de Félicie :

« Le docteur a dit que ça pourrait la tuer. »

Et pour ne pas succomber à la tentation de parler, je me suis sauvée dans ma chambre.

1er Juin. — Je suis allée, tantôt, trouver notre vieille bonne, dans sa cuisine où elle préparait le repas du midi.

Oh, avec celle-là, je n'ai pas de ménagements à prendre.

Et bien que je m'attende à l'entendre grogner, je dis bravement :

— Félicie, j'ai cherché par toute la maison le portrait de mon père pour le mettre dans ma chambre. Peut-être l'ai-je vu sans le deviner, ne pouviez-vous pas me l'indiquer !

La vieille femme ne s'attendait pas à mes questions.

Tremblante et effarée, elle me regardait subitement comme si j'avais évoqué Satan et sa cour infernale.

— Oh, mademoiselle, je vous en prie, ne parlez pas de ça !... Demander une pareille chose !

— N'est-ce pas tout naturel qu'une fille ait le désir de posséder l'image de son père ?

— Mais madame !... madame... Vous ne songez donc pas à votre mère.

Mon ton décidé semblait la souffleter et je fus émue, malgré moi, de la voir si bouleversée.

— Ma mère ne peut pas trouver mal que je veuille posséder chez moi le portrait de mon père à côté du sien.

Si vous refusez de me le donner ou de me l'indiquer, Félicie, je m'adresserai à elle-même et je suis sûre qu'elle ne me le refusera pas.

Mes paroles la mirent hors d'elle. Oubliant ses fonctions et la politesse qu'elle me devait, elle marcha vers moi menaçante.

— Oui, c'est ça, allez la tuer en réveillant en elle de terribles souvenirs ! Croyez-vous que ce soit pour mon plaisir que j'évite d'évoquer le passé et les choses si douces d'autrefois.

(*A suivre*).

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 550. — Le kilo sur pied : 3 fr. 50 à 5 fr. 25.

Il est à observer que ces prix s'entendent rentrés en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : 0 fr. 80.

Donc moyenne : 3 fr. 55.

Fourrages

On cote suivant lieux de production les 1.000 kilos :

Paille de blé en botte.....	220 à 225
Paille de blé pressée.....	220 à 225
Foin, les 500 kilos.....	230 à 250

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 28 février.

Artichauts, les 12, 20 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 1 fr. 25. — Céleri rave, les six, 14 fr. — Céleri blanc, les six, 6 fr. — Choux pommes, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 à 3 fr. 50. — Choux Bruxelles, le kilo, 5 fr. — Cresson, les 12, 10 fr. — Endives, le kilo, 2 fr. 50. — Epinards, le kilo, 4 fr. — Mâche, le kilo, 6 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Noix, le kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 5 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Pommes, le kilo, 2 fr. 50 à 4 fr. 50. — Pissenlits, le kilo, 4 à 8 fr. — Poireaux, la botte, 6 à 10 fr. — Radis, les 12, 12 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 28 février.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise vrac : Eerstelingen Paris 50, Loiret 56 à 57, du Nord 53; Saucisse rouge Bretagne grosses triées de 40 à 42, toutes venantes de 35 à 35.50, Loiret 46, Poitou 41, Creuse 41 à 42, Maine-et-Loire 36; Flouck Bretagne 33, Yonne 35 à 36; Fin de Siècle Bretagne 33; Etoile du Nord Loiret 45; Early Sarthe 42.50, Touraine 45; Jaune ronde Bretagne 33, Sarthe, Loiret, Auvergne 35, Creuse 35 à 36; Rosa Loir-et-Cher 75, Loiret 78 à 80, Côtes-du-Nord 68 à 70, Morbihan 65, Marne 84 à 85, Ardennes et Meuse 82 à 83; Beauvais Sarthe 23, Bretagne 22; Maerker Bretagne 20; Géante blanche et bleue 26 à 27; Hollande de Bretagne 35.

CAROTTES. — Le marché se raffermit. On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : Poitou et Meaux, 110; Luc. 95 à 100; Saint-Omer et Mazé, 110.

NAVETS. — Marché calme. Aux 100 kilos départ, marchandise logée : Sarthe, 45; Nord, 80.

Rutabagas nettoyés : Bretagne, 15 à 16 fr.

OIGNONS. — Cours très faibles. Les 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : Auxonne, 40; Verberie, 90; Saint-Brieuc, 65; Charleval, 40 à 48; Poitou, Mazé, 80; La Fère, 90; Luc. 75; Syrie (quai Marseille).

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre

On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos départ : Centre, Ouest, Nord, Est :

Paille de blé, 8.50 à 12.50; d'avoine, 9 à 11.50; d'orge ou escourgeon, 9 à 11.50.

Foin, 34 à 42 ; Luzerne, 37 à 42 ; Trèfle, 28 à 30.

LÉGUMES SECS

Paris. — Marché libre.

Peu de marchandises, les cours se défendent.

On cote aux 100 kilos, logés, départ : Lingots Nord, 335; Vendée, 290; Landes ou Bourgogne, 245. Cocos Landes, 190. Flats Midi nature, 240, gros, 260; extras, 285. Chevriers Arpajon extra, 480-500; ordinaire, 430-450. Pois ronds Nord, 180. Pois décortiqués, 250.

Cours des Vins

Muscadet 1933, la barrique. 700 à 800
Gros-plant 1933, la barriq. 250 à 350
Seibels nouveaux, la barr. 275 à 325
Othellos nouveaux, la barr. 250 à 300
Noah nouveau, la barrique. 175 à 225

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces

---

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœuf. — 1re catégorie, 6.50 à 11 fr.; 2e catég., 2.50 à 3 fr.; 3e catég. 0.50 à 2 fr.

Veau. — 1re catégorie, 5.50 à 10 fr.; 2e catég., 5 fr.; 3e catég., 3.50 à 4 fr

Mouton. — 1re catégorie, 9 à 10 fr.; 2e catég., 7 à 8 fr.; 3e catég., 4 fr

Porc. — 6 à 8 fr.

Beurre. — 8 à 9 fr

Œufs. — La douzaine, 5.75 à 6 fr.

Lapins. — 6 à 6 fr. 50.

Poulets. — 7 à 7 fr. 50.

ANCENIS

Poulets, le demi-kilo, 5 à 5.50; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, le demi-kilo, 3 à 3.50; œufs, la douz., 4.50 à 5 fr.; beurre, le demi-kilo, 7.50 à 8 fr. Veaux, le kilo, 3.75 à 4.75; porcs, le kilo, 4.75 à 5 fr.; porcs de lait, 100 à 150 fr.

CANDÉ, 26 février.

Poules, la couple, 28-36 fr.; poulets, la couple, 22-34 fr.; canards, la couple, 24 à 32 fr.; oies — ses, le kilo, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 10 à 12 fr.; pigeons, la paire, 9 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 3.75 à 4 fr.; beurre, la livre, 8 à 8.50.

Pores gras, de 4.75 à 5.25; porcs maigres, de 250 à 300 fr. pièce; porcillons, de 100 à 140 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT, 28 février.

Blé, 124 fr.; avoines grises et noires, 60 à 65 fr.; blé noir, 75 à 80 fr.; orge, 65 à 70 fr.; farine, première qualité, 172 à 175 fr.; sons, 65 à 70 fr.

Foin, les 500 kilos, 250 à 300 fr.; paille de froment, 110 à 120 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 12.50 à 13 fr., détail 16 fr ; œufs, la douzaine, 3 à 4 fr.

La couple : poules, 25 à 28 fr.; poulets de grain, 20 à 24 fr.; vieux poulets, gros 25 à 30 fr., moyens 22 à 26 fr., petits 17 à 20 fr. (la livre, 4 à 4.50); canards, la pièce, 10 à 12 fr; jeunes canards, la couple, 25 à 28 fr.; oies, 25 à 28 fr.;

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2 à 2.75; bœufs de travail, la paire, 2.000 à 3.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 1.50 à 2 fr.; vaches laitières, 1.000 à 1.400 fr.; taureaux, le kilo, 1.75 à 2 fr ; veaux, 4 à 4.50; génisses, 700 à 1.000 fr., le kilo 2.50 à 2.80; moutons et agneaux, le kilo 4.50 à 5 fr.; porcs de lait, 100 à 130 fr.; porcs maigres, le kilo, 200 à 250; porcs gras, le kilo, 4.50 à 4.60; porcelets de trois mois, 150 à 200 fr.

PONTCHATEAU, 26 février.

Veaux, 4 à 4.50 le kilo.

Beurre en détail, 8.50 à 9 fr. la livre; œufs, 3.50 à 4 fr. la douzaine.

Poulets, la couple, gros 25 à 30 fr., moyens 20 à 25 fr.

BLAIN, 27 février.

Blé, taux officiel, 123 à 124 fr.; farines, 171-172 fr.; sons, 65 à 70 fr. Paille, 110 à 130 fr. les 500 kilos; foin, 240 à 260 fr. Beurre, 8 à 8.50 la livre en gros, 9 à 9.50 au détail; œufs, 4.50 à 5 fr. la douzaine; lait, 1.20 le litre; volailles, 22 à 40 fr. la couple (5 à 5.50 la livre vif); oies, 25 à 33 fr. pièce; canards, 12 à 22 fr. pièce; pigeons, 9 à 10 fr. la paire; lapins, 5 à 20 fr. pièce (3.75 à 4 fr. la livre); pommes de terre ordinaires, 28 à 35 fr. les 100 kilos. Cidre, 110 à 140 fr. la barrique de 220 litres (droits de circulation en sus), au détail 0.90 à 1 fr. le litre. Bestiaux sur pied : bœuf, 1.95 à 2.50 le kilo; vache, 1.50 à 2 fr.; taureau, 1.80 à 2.10; veau, 4 à 4.75; mouton, 4.60 à 4.90; porcs gras, 4.75 à 5 fr.; courantins, 240 à 300 fr. pièce; porcelets de six semaines à trois mois, 120 à 230 fr. pièce. Prochaine foire, mardi 6 mars

NOZAY, 26 février.

Farine de froment, 171 fr.; farine de sarrasin, 168 à169 fr.; blé, 124 fr.; seigle, 69 à 70 fr.; orge de mouture, 75 à 76 fr ; sarrasin, 80 à 81 fr.

Cidre, la barrique, 110 à 120 fr. à la propriété, droits en sus.

Foin, 250 à 260 fr.; paille pressée, 110 fr. aux 500 kilos.

Bœuf, le kilo sur pied, 2 à 2.50; vache, 1.50 à 2 fr.; veau, 3.75 à 4 fr.; mouton, 4.60 à 4.80; porc gras, 4.75 à 4.80.

Beurre, le kilo, en gros 14 à 14.25, au détail 15 à 15.50; œufs, 3.50; poulets, la couple, petits 22 à 27 fr., gros engraissés 28 à 35 fr. (environ 7.50 à 8 fr. le kilo vivant); lapins, 8 à 12 fr. (5 à 5.25 le kilo vivant).

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 25 à 30 fr.; canards, la pièce, 20 à 22 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 14 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 4.80; beurre, le demi-kilo, 8.75.

Veaux, le kilo, 4.50 à 6 fr.

PAIMBŒUF

Poulets, la couple, gros 32 fr., moyens 28 fr.; pigeons, 10 fr.; lapins, la pièce, 12 à 14 fr.

Beurre au détail, le kilo, 17 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 5.50 à 6 fr.

CLISSON

Blé, 124 fr.; farine, 171 à 175 fr.; avoine, 70 fr.; blé noir, 87 à 90 fr.; son, 65 fr.

Foin, les 500 kilos, 275 à 300 fr.; paille, 110 à 115 fr.

Poulets, la couple, gros 36 à 40 fr., moyens 33 à 35 fr., petits 30 à 32 fr.; lapins, la pièce, 10 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 5.50; beurre, le demi-kilo, 8 à 8.50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 2.500 à 4.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 1.75 à 2.75; vaches laitières, 800 à 2.200 fr.; veaux, le kilo, 4 à 5 fr.; porcs, le kilo, 5 fr.; porcs de lait, 150 à 180 fr.

Le Gérant : R. FAIVRE.

Un Lion sur flèche c'est une garantie

Depuis 1819 la marque Lion donne confiance.
Elle a toujours été le signe distinctif d'une qualité supérieure.
Il n'y a qu'une seule marque Lion et une seule fourche en acier à haute résistance.
Demandez la fourche

PEUGEOT FRÈRES
VALENTIGNEY
En vente chez tous les quincailliers

Pas de bonnes volailles sans

Toutes les volailles, quelle que soit leur espèce, quel que soit leur âge, qu'il s'agisse de les faire pondre ou de les engraisser, tirez-en partimerveilleux du RIZ.

RIZ !

Ecrire au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (2e)

La MASTOSINE
très efficace dans
L'INFLAMMATION des MAMELLES
Mammite, Contusions, etc...
Adrien SASSIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS

Brochure de 96 pages sur maladies franco sur demande
— MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS —

OCCASION à enlever. Donnet 11 ch., très bon état, 3.000 fr. Garage Poulouin, rue de Paris, Rennes.

Contre les Grèves Intestines

Jadis quand une grève éclatait, on ne connaissait qu'un seul moyen pour la réduire : la force brutale... et l'on n'arrivait à rien qu'à l'envenimer, à exciter les haines.,

Aujourd'hui, l'on préfère examiner les réclamations des grévistes, leur donner satisfaction si possible... et le différend s'aplanit.

De même, quand l'intestin se met en grève, une situation grave se crée aussitôt : c'est la constipation avec ses insupportables malaises (migraines, digestions pénibles, insomnies, fatigue persistante) et ses menaces terribles (entérite, appendicite, anémie)

Pour réduire cette grève dangereuse, deux moyens aussi s'offrent à vous : la force brutale, c'est-à-dire la purge qui violentera votre intestin, l'épuisera sans jamais le décider à se remettre au travail... Et puis la persuasion.

Pour fonctionner sans fatigue votre intestin a besoin de certains éléments naturels dont le frustre de l'existence renfermee sédentaire de l'homme moderne. Donnez-lui ces éléments naturels sous forme de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, décoction de plantes fraîches des Alpes aux vertus éprouvées. Peu à peu, sans peine, sans troubles, votre intestin reprendra le travail, d'abord avec l'aide de cette Tisane, puis tout seul il se remettra à fonctionner normalement.

Il sera rééduqué, du même coup la constipation sera guérie, les malaises disparaîtront et tout danger sera écarté.

6 Octobre 1933.

Souffrant de constipation depuis ma naissance, j'ai employé quantité de remèdes pour lutter contre cette affection : tous se sont révélés inefficaces, provoquant l'accoutumance au bout de peu de temps.

C'est alors qu'après 21 ans de cette situation j'ai essayé, sans grand espoir, la cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Dès les premiers flacons un mieux s'est fait sentir et au bout de huit flacons j'ai abandonné la cure complètement guéri de ma constipation qui n'a pas reparu depuis un an et demi que j'ai cessé le remède. Devant ce résultat probant je viens vous exprimer toute la reconnaissance d'un malade qui se croyait incurable.

Jean PEZET,
21 bis, rue Grande-Vallet, Cherbourg.

La Tisane des Chartreux de Durbon se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses ; c'est le médicament qui revient le moins cher. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations Laboratoires J. BERTHIER à Grenoble

Plus de Chevaux poussifs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le remontré « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boite de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire

Monsieur le Professeur P. PARAT
Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

Proposition Charitable Depuis 25 ans, je soulage merveilleusement rhumatismes, hémorroïdes, sciatiques, névralgies, migraines, etc. Envoi gratuit de mon secret à toute personne qui m'en fera la demande. Ecrire à Mme Vve LAMBERT, Mercerie, à Pont-Audemer (Eure).

VITICULTEURS !
Les circonstances climatériques ne permettant pas de récolter avec certitude tous les ans, plantez les Vignes Hybrides extra sélectionnées de :
MACLET-BOTTON
Specialiste Hybrideur
111, Route du Riottier, 111
VILLEFRANCHE-en-BEAUJOLAIS (Rhône)
qui assurera toujours, sans sulfatage, malgré les intempéries, une recolte d'un bon vin, riche en alcool.
Demandez la broch. "La Viticulture Nouvelle n° 58", franco

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques
COMBINES BARRAL
5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs
Adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à
M. P. RIVIER
fabricant des COMBINES BARRAL
8, villa d'Alésia, Paris 14e (Prospectus gratis)

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

TUYAUX DE CIMENT
CLOTURES CIMENT ARMÉ
Poteaux, Bassins, etc.
R. SEVESTRE & Cie
Fabricants
54, Rue d'Alfonville — NANTES

ALIMENT COMPLET économique pour VEAUX porcelets
LACTINA SUISSE
Marque déposée
ÉTABLISSt BRUNNER
Villeurbanne près LYON

CIDRE
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ-CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATE
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Tres Phies et E. GALICHÈRE - St-LÔ

Dépôts : Pharmacies Orion, à Rozay; Prévost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Lageat, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

TUYAUX Eternit
Rue de la Fontaine
PROUVY-THIANT (Nord)

LA TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 flacon suffit pour détruire 1.500 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon fr. (Franco contre mandat)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 8 FRANCS

AUSTIN DIESEL
LIANCOURT (Oise)
28 ET 36 C.V.
AGRICOLE-VIGNERON
FABRICATION FRANÇAISE
Société Anonyme
AUSTIN

Attention !
Seuls les forts rendements font gagner de l'argent
Utilisez le Potazote
Fumez du foin dans vos bottes
Engrais de la Ste Gle Parroisse Wazuers (Nord)
DOCUMENTATION GRATUITE N° P SUR DEMANDE
Demandez les Prix à
la Compagnie de SAINT-GOBAIN
(Direction Générale des Affes Coms des Produits Chimiques)
I, Place des Saussaies - PARIS
(ou à ses agents)
Coupez le fond de la bouteille

Un résultat entre MILLE (sur pommes de terre)
M. CHAUVEL, à St-Gildas-des-Bois (Loire-Inf.)
fumure courante sans Potazote ..... 18.000 kgs
fumure courante AVEC POTAZOTE 27.000 kgs

CHIC DE PARIS
3, Rue de l'Échelle - NANTES
(Au bas des marches du Bon-Pasteur, près la Place Royale)

Vente extraordinaire pour l'ouverture de la saison à des prix, des Prix, DES PRIX défiant toute concurrence

Manteaux sport entièrement doublés, du 38 au 50, gris, beige, incroyable, à **59 fr.**	**Manteaux couture,** toutes teintes, à partir de **199, 225, 250, 295 fr.**	**Robe** chine, haut fantaisie, toutes teintes, du 40 au 50, donnée à **29 fr.**
Manteaux sport tailleur, entièrement doublés, 4 teintes, du 38 au 50, **99 fr.**	**Tailleur,** noir, bleu, marron, du 40 au 50, au prix incroyable de **99 fr.**	**Robe** pour bal ou mariage, toutes teintes, à **85 fr.**
Manteaux faits par tailleur, marocain de laine, doublés chine, à partir de **159, 169, 179 fr.**	**Tailleur,** chevron pure laine, doublé chine, noir, bleu, marron, du 38 au 48, à **145 fr.**	**Ensemble** chine, robe et trois-quart, ton sur ton ou oppositions, donné à **110 fr.**

ENSEMBLE lainage, Blouse, Jupe - ROBES lainage à tous les prix

Linoléum - Congoléum
Tapis - Toiles cirées
Le plus Grand Choix de la Région

3 SPÉCIALITÉS AUX

8, Rue de la Paix - NANTES
Téléphone 113.37
Nous nous chargeons de la pose du LINOLEUM et du TAPIS
DEVIS SUR DEMANDE

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.